

---

## L'intervention du témoin dans le cas du harcèlement sexuel envers une population lesbienne et ses expressions de genre

**Auteur :** Sprimont, Madison

**Promoteur(s) :** Silvestre, Aude; Dardenne, Benoît

**Faculté :** Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

**Diplôme :** Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

**Année académique :** 2022-2023

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/19157>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

**L'intervention du témoin dans le cas du  
harcèlement sexuel envers une population  
lesbienne et ses expressions de genre**

Promotrice : **Aude SILVESTRE**

Co-promoteur : **Benoît DARDENNE**

Lecteurs : **Rudy GAVAGE, Catherine GERIMONT**

Mémoire présenté par **Madison SPRIMONT**

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Psychologiques, à  
finalité en Psychologie Clinique

**Année académique 2022-2023**



# Remerciements

Avant toute chose, je souhaite exprimer ma gratitude envers toutes les personnes ayant apporté leur contribution à l'accomplissement de ce mémoire.

Tout d'abord, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à ma promotrice, Madame Aude Silvestre, pour son soutien et l'aide qu'elle m'a généreusement accordés tout au long de la réalisation de ce mémoire. Je remercie aussi Monsieur Benoît Dardenne, en tant que co-promoteur, pour l'intérêt qu'il porte à ce mémoire.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers Monsieur Rudy Gavage et Madame Catherine Gèrimont pour avoir témoigné de l'intérêt à mon travail, et accepté d'être lecteurs de ce dernier.

Je tiens également à adresser des remerciements particuliers à deux autres personnes :

Noé Depuis, étudiant en Master 2 qui réalisait son mémoire avec moi, mais avec une population différente. Son précieux soutien, sa bienveillance et son aide pour la compréhension des statistiques m'ont énormément aidée pour l'élaboration de ce mémoire.

Manon Delhalle, ma meilleure amie et doctorante dans le service de psycho-traumatisme, pour ses relectures, ses remarques et son soutien indéfectible pendant cette dernière année qui fut très compliquée pour moi et qui m'a empêchée de baisser les bras.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé au questionnaire en ligne, sans qui ce travail n'aurait pas pu être réalisé, et à Monsieur Stéphane Seinlet pour sa relecture.

Enfin, je tenais à remercier mes amis ainsi que ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire. J'adresse une mention spéciale à Thomas, mon petit ami, qui m'a beaucoup soutenue lors de mes moments de doutes et qui m'a supportée lorsque le stress prenait le dessus.

# Table des matières

Remerciements .....	3
Introduction .....	6
I. Revue de la littérature :.....	8
1. Le harcèlement sexuel .....	8
1.1. Les conséquences du harcèlement sexuel.....	9
1.2. Le harcèlement sexuel dans le milieu du travail : .....	10
2. Les minorités sexuelles : .....	11
2.1. Le harcèlement sexuel chez les minorités sexuelles :.....	12
3. L'expression de genre : .....	14
3.1. Définition : .....	14
3.2. Les stéréotypes de genre.....	15
3.3. Stéréotypes descriptifs et prescriptifs .....	15
4. L'intervention du témoin :.....	17
4.1. L'effet du témoin :.....	17
4.2. Modèle du Confronting Prejudice Response (CPR).....	18
5. Résumé de la revue de la littérature .....	21
II. Hypothèses : .....	22
III. Méthodologie.....	24
1. Participants :.....	24
2. Procédure.....	24
3. Matériel .....	26
3.1. Mesure de la masculinité et de la féminité .....	26
3.2. Mesure d'expériences de harcèlement sexuel passé.....	26
3.3. Attitudes envers les personnes lesbiennes (ATL).....	27
4. Mesure de l'intervention du témoin : .....	27
5. Mesure de l'hypothèse du contact d'Allport .....	28
IV. Analyses statistiques et résultats .....	30
1. Statistiques descriptives .....	30
1.1. Données relatives aux participants .....	30
1.2. Moyennes des messages autorisés par condition.....	30
2. Validité des échelles de mesure.....	30
3. Méthodes d'analyses .....	31
4. Analyses statistiques.....	31

4.1.	Résultats relatifs aux hypothèses.....	33
4.2.	Résumé des résultats significatifs.....	37
V.	Discussion .....	39
VI.	Limites et forces .....	45
VII.	Conclusion.....	46
VIII.	Bibliographie .....	47
IX.	Annexes .....	52

# Introduction

Le harcèlement est un phénomène mondial, qui s'est répandu au fur et à mesure des années. Le terme « harcèlement sexuel » n'a été cependant introduit qu'à partir des années 1970 (Farley, 1978). De nos jours, les politiques et les procédures de plaintes concernant le harcèlement sexuel sont devenues des éléments standard dans le domaine des ressources humaines, et de nombreuses recherches universitaires ont établi des liens solides entre le harcèlement sexuel et les inégalités de genre (Martin, 2003). Tout le monde peut en être victime au moins une fois dans sa vie : que ce soit des femmes, des enfants, des hommes, des personnes LGBTQIA+, ... (Barak, 2005). Dernièrement, le mouvement #Meetoo a contribué à augmenter la conscience des violences envers les femmes, mais n'a pas encore abouti à leur élimination (Levy, 2022).

En ce qui concerne les personnes LGBTQIA+, plusieurs études se sont penchées sur leur situation, et plus spécifiquement sur les personnes lesbiennes, gays et transgenres qui sont plus répandues (Irwin, 2002). En effet, elles font partie des personnes que l'on appelle des « minorités sexuelles et de genre ». Les minorités sexuelles font référence à l'ensemble des personnes non hétérosexuelles et les minorités de genre renvoient aux personnes qui sont amenées à changer de sexe (Alessandrin & Toulze, 2019). Ces personnes sont également fortement touchées par le harcèlement sexuel, mais également par des discriminations hétérosexistes. Ces discriminations font que le harcèlement sexuel chez les lesbiennes est souvent lié aux stéréotypes des rôles chez les femmes lesbiennes (Levitt & Hietstand, 2004). La conséquence principale de ces discriminations est que les femmes lesbiennes qui s'identifient plus comme *butch* (lesbiennes utilisant des codes plus masculins, surtout en ce qui concerne leur attitude et leur physique) déclarent subir plus de harcèlement et de discrimination en général, là où les lesbiennes plutôt *femme* subissent plus de harcèlement sexuel (Levitt & Hietstand, 2004).

De manière générale, des témoins sont très souvent présents lors de situations de harcèlements sexuels et peuvent, dans certains cas, être des alliés de taille dans les cas où ils interviennent (Dardenne et al., 2021). En effet, beaucoup d'entre eux n'interviennent pas et restent plutôt en retrait (cf. l'effet du témoin), qui postule que la présence d'autres témoins va diminuer la probabilité qu'une personne vienne en aide à une autre personne (Darley & Latané, 1968).

Dans ce mémoire, deux grandes parties seront développées. Il y aura, avant tout, une partie théorique dans laquelle nous exploiterons différents concepts théoriques en faisant des liens avec de la littérature. Le phénomène du harcèlement sexuel sera développé, suivi d'une partie sur les minorités sexuelles (avec un ciblage centré sur les lesbiennes) et les stéréotypes genrés qui les touchent. Le dernier point de cette partie théorique sera centré sur l'intervention du témoin.

La seconde et dernière partie de ce mémoire sera centrée sur la méthodologie utilisée et sur les analyses statistiques et leurs résultats, ainsi qu'une discussion finale.



# I. Revue de la littérature :

## 1. Le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est un phénomène mondial. Par conséquent, il peut avoir une définition ou des jugements différents selon les cultures (Barak, 2005). Il peut toucher n'importe quelle personne, que ce soit des hommes ou des femmes, des enfants, des homosexuels, ... Cependant, il semblerait que la plupart des victimes soient des femmes (Barak, 2005). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 6% des femmes âgées de plus de 15 ans subiront au moins une expérience de harcèlement sexuel, au moins une fois dans leur vie (OMS, 2018). Un chiffre qui augmente jusqu'à 26% si ces femmes subissent ce harcèlement de la part de leur partenaire de vie et à 30% si on combine les 2 (OMS, 2018). En 2022, une étude a estimé entre 45 et 55% le nombre de femmes (dans l'Union Européenne) qui ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans leur vie, et de 13 à 21% durant la dernière année (Östergren et al., 2022). Cependant, il faut prendre en compte que la plupart des études qui ont déjà été réalisées se sont plus concentrées sur les jeunes, les lieux de travail, les écoles et se sont aussi souvent limitées aux femmes. C'est pourquoi les études qui abordent l'ensemble de la population adulte sont assez rares.

Le harcèlement sexuel peut être classé en 3 catégories distinctes (Fitzgerald et al., 1995) :

- Le harcèlement de genre : il englobe des remarques verbales et visuelles qui ont pour but d'insulter une personne par rapport à son sexe.
- L'attention sexuelle non désirée : elle se rapporte à des comportements qui expriment, de manière explicite, des désirs ou intentions sexuelles envers une autre personne. Cela, sans que les comportements n'aient été sollicités. Par exemple, nous pouvons retrouver des actes et commentaires comme le fait de regarder les seins d'une femme de manière insistante, ou encore de proposer des activités sexuelles (de manière implicite ou explicite).
- La coercition sexuelle : elle consiste à exercer une pression physique ou psychologique sur une personne pour que celle-ci s'engage dans un comportement sexuel qui ne sera pas voulu. Cette catégorie inclut des contacts physiques non

désirés ou encore des menaces visant à obtenir une coopération sexuelle (Fitzgerald et al., 1995).

Une étude, réalisée par Östergren, Canivet et Agardh (2022) en Suède avait pour objectif de décrire le harcèlement sexuel en termes d'incidence cumulée sur un an, les groupes qui étaient les plus touchés, mais encore les différents "types" d'auteurs et les contextes d'apparitions. Ils ont également tenté de mesurer l'association entre le harcèlement sexuel et une mauvaise santé mentale. Les résultats ont démontré que sur un an, l'incidence cumulée était six fois plus élevée chez les femmes. Parmi celles-ci, la catégorie la plus touchée était la tranche de 18 à 34 ans avec 17,5%. Pour ce qui est des contextes où il y a eu le plus de signalements, il s'agit des lieux publics ainsi que les transports en communs, avec un auteur inconnu (Östergren et al., 2022).

Nous pouvons aussi retrouver des situations similaires dans les écoles et dans l'armée, ainsi qu'au travail, qui est un endroit où le harcèlement sexuel est très présent (Barak, 2005).

### 1.1. Les conséquences du harcèlement sexuel

Pour parler des conséquences du harcèlement sexuel, il pourrait être utile de distinguer les formes plus hostiles, explicitement sexuelles et agressives des formes plus subtiles et implicites (Dardenne et al., 2021).

Tout d'abord, les conséquences sont assez nombreuses en ce qui concerne les formes de harcèlement plus hostiles. De manière générale, nous y retrouvons une diminution de la qualité de vie psychologique, sexuelle et physique. De plus, la détresse associée à la contrainte sexuelle et à l'attention sexuelle non désirée présente des similitudes avec les symptômes du stress post-traumatique et de la dépression (Dardenne et al., 2021). Il y a également des conséquences négatives en milieu professionnel. En effet, nous observons une baisse de la satisfaction professionnelle, de l'engagement envers l'organisation et de la productivité, tandis qu'en même temps il y a une hausse des départs qui semblent être "volontaires" (Dardenne & al., 2021). Pour ce qui est des conséquences des formes plus subtiles de harcèlement sexuel (comme le harcèlement de genre) celles-ci sont fréquemment considérées comme moins "sérieuses", et cela, principalement en raison de la moindre présence, voire de l'absence totale, d'éléments sexuels (Dardenne & al., 2021).

De plus, certaines études longitudinales et transversales ont confirmé l'association entre le fait d'être victime de harcèlement sexuel et des problèmes de santé mentale et physique (Glomb et al., 1999). Cependant, malgré ces constatations, les perceptions du public face aux conséquences du harcèlement sexuel sont souvent erronées, le minimisant et le considérant comme peu grave. Cette attitude – se montrant même plutôt indulgente envers les harceleurs – peut entraîner une victimisation secondaire des personnes qui dénoncent le harcèlement sexuel et peut également entraver la condamnation des responsables (Herzog, 2007).

Selon Gutek et Koss (1993), en plus de l'impact du harcèlement sexuel en lui-même, les conséquences sont aussi souvent influencées par la déception face à la réaction des autres et le stress induit par les changements de vie provoqués par le harcèlement (comme un déménagement, la perte de revenus, les procédures juridiques, etc.).

L'impact du harcèlement sexuel est souvent évalué dans plusieurs domaines, comme la santé (physique, psychologique et émotionnelle), le bien-être de manière générale, les différentes variables liées au travail ainsi que le développement de carrière. Par exemple, il peut entraîner un changement de poste, la perte d'un emploi, une diminution de la satisfaction professionnelle ainsi que des relations interpersonnelles qui peuvent alors être endommagées sur le lieu de travail (Fasting & al., 2008). Sur le plan psychologique, il peut provoquer des problèmes d'estime de soi, un sentiment de confiance en soi qui diminue, des difficultés dans les relations avec d'autres hommes, ainsi que beaucoup d'émotions différentes comme de la colère, peur, anxiété ainsi que des sentiments d'humiliation, une sensation d'impuissance, des problèmes de sommeil, etc. (Gutek et Koss, 1993).

## 1.2. Le harcèlement sexuel dans le milieu du travail :

Le harcèlement sexuel au travail est une problématique sérieuse et assez répandue (Aquino & Thau, 2009). Au début de l'arrivée sur le marché de l'emploi et pendant de nombreuses années après, les femmes ont gardé le silence à ce sujet. Mais au cours de la dernière décennie, elles ont de plus en plus commencé à exprimer l'existence de ce problème (Bachouse & Cohen, 1981). Dans le texte de loi du 28 février 2014, le harcèlement sexuel au travail est défini comme tel : « *tout comportement non désiré verbal, non verbal ou corporel à connotation sexuelle, ayant pour objet ou effet de porter atteinte à la dignité d'une personne ou de créer un*

*environnement intimidant, hostile, dégradant et humiliant* » (Services public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociales, 2015). Il peut englober des regards insistants, des remarques détournées, des comportements exhibitionnistes, des propositions déplacées, des attouchements, des agressions physiques ou encore des violences sexuelles (Michez, 2016).

Bien que la plupart de temps, le problème soit reconnu, les faits demeurent pourtant fréquemment sous-estimés. Le harcèlement au travail peut toucher tout le monde, indépendamment de son apparence physique, son âge, son sexe, son orientation sexuelle, son origine ethnique, sa religion ou sa personnalité (Confédération syndicale internationale, 2008). Les victimes de harcèlement sont souvent des personnes très dévouées à leur travail, et sont plus souvent des femmes. Cette dimension de genre est d'ailleurs également présente dans d'autres formes de violences, comme les violences conjugales, par exemple. Ces différences peuvent notamment s'expliquer par la persistance d'une société patriarcale où la femme est perçue comme plus vulnérable, fragile et sans moyens pour se défendre correctement (Michez, 2016).

Dans le milieu professionnel, ces inégalités sont également bien présentes. En effet, les postes de plus haut niveau sont souvent occupés majoritairement par des hommes. Les salaires des femmes sont aussi souvent inférieurs à ceux des hommes pour des fonctions similaires (Michez, 2016). De plus, Gutek et Koss (1993) ont constaté que les taux de harcèlement étaient plus élevés dans les lieux de travail où les femmes étaient traditionnellement sous représentées. De plus, les femmes qui ont un faible pouvoir et un statut plutôt marginal sont plus susceptibles d'être harcelées (Biaggio, 1997). Les personnes faisant partie des minorités sexuelles sont également l'une des catégories les plus touchées par le harcèlement sexuel au travail. Près de 16% seraient concernées (Morris & Balsam, 2003).

## 2. Les minorités sexuelles :

Cela fait plusieurs décennies maintenant que les minorités sexuelles sont de plus en plus présentes et visibles dans les sociétés occidentales (Jouvin et al., 2005). L'expression « minorités sexuelles et de genre » (MSG) réfère aux personnes minorisées en raison de corps ou d'apparences corporelles, d'orientations sexuelles, d'identités ou d'expressions de genre non conformes aux normes culturelles sur la sexualité et le genre, et donc exposées à la

stigmatisation et aux discriminations (Fassinger et Arseneau, 2007). Malgré les efforts croissants en matière de diversités, les personnes stigmatisées rapportent tout de même plus souvent des expériences de discrimination (Ashburn-Nardo et al., 2008). Ces expériences englobent des formes subtiles de traitement discriminatoire, telles que le fait d'être la cible de regards insistants ou de plaisanteries insensibles, ou encore d'être désigné de manière péjorative ou stéréotypée (Swim et al., 2001).

Dans diverses études démographiques réalisées plus spécifiquement au Canada et aux États-Unis, il apparaît que la santé psychologique des personnes LGBT est généralement moins satisfaisante que celle des personnes ayant une orientation hétérosexuelle (Chamberland et al., 2011). Dans la population adolescente de manière générale, la violence (y compris le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles, le harcèlement scolaire, ...) est une réalité assez fréquente. Dans ce mémoire, nous allons nous intéresser principalement aux lesbiennes.

Étant donné que le fait d'être hétérosexuel est considéré comme l'orientation dite « normative » et que désapprouver l'homosexualité est courant, les lesbiennes sont soumises à bon nombre de pressions (évidentes comme plus subtiles). Cette atmosphère de désapprobation, voire d'hostilité, va créer un climat dans lequel elles vont vivre et travailler dans la peur, le secret et l'anxiété par rapport à ce que les autres pensent (Biaggio, 1997). Dans ce cas, la réaction typique des lesbiennes est de maintenir une certaine discrétion sur leur orientation (Falco, 1991). En effet, le fait de devoir éviter de révéler certains aspects personnels demande une vigilance constante. Les lesbiennes ressentent presque toujours des tensions liées à l'intolérance des autres, sauf lorsqu'elles sont entourées de proches qui les soutiennent (Biaggio, 1997). De plus, les personnes LGBTQIA+ éprouvent plus d'attitudes positives envers les autres personnes LGBTQIA+ (Holland et al., 2013). En effet, les individus montrent généralement plus d'attitudes positives envers l'endogroupe et des attitudes plus négatives envers l'exogroupe (Licata, 2007).

### 2.1. Le harcèlement sexuel chez les minorités sexuelles :

De nombreuses études se sont penchées sur le cas du harcèlement sexuel au sein des minorités sexuelles. Parmi celles-ci, il y a notamment celle de Morris et Balsam (2003) avec 2431 participants (lesbiennes, gays et bisexuelles). 62,3% déclaraient avoir subi des victimisations en lien avec leur orientation sexuelle. Une autre étude, celle de Irwin (2002) va également dans ce sens. Dans son étude, 900 participants ont été rassemblés (lesbiennes, gays ou transgenres).

Ici, l'enquête était plus ciblée sur le harcèlement sexuel au travail. Les résultats sont sans équivoque : 67% des femmes lesbiennes ont signalé avoir subi une forme quelconque de discrimination ou de harcèlement. En ce qui concerne le harcèlement sexuel plus spécifiquement, 16% des participants sont concernés.

Comme dit précédemment, les femmes ayant un faible pouvoir et un statut marginalisé sont plus susceptibles d'être harcelées. Il est donc pertinent de supposer que certains groupes de femmes, comme les lesbiennes ou encore les femmes de couleur, seront plus concernées par le harcèlement (Biaggio, 1997). Bien que toutes les femmes puissent être exposées, à un moment dans leur vie, au harcèlement sexuel et en subir ses conséquences pour le moins négatives, les lesbiennes peuvent le vivre de manière différente, en étant éventuellement confrontées à des formes de harcèlement différentes.

Le harcèlement sexuel de la part d'un homme va être doublement mal vécu par les lesbiennes. En effet, en plus d'être considéré comme intrusif et/ou exploiteur comme pour la plupart des femmes, il s'agira en plus ici d'une offense à leur identité et leurs préférences. Le harcèlement sexuel va alors viser leur qualité de femme, mais aussi leur statut de lesbienne. Certains hommes harceleurs supposent et même attendent que les femmes tolèrent leurs avances, mais qu'elles les trouvent également flatteuses, voire agréables (Biaggio, 1997).

En plus de tout cela, certaines lesbiennes se trouvent être plus masculines physiquement (cheveux courts, vêtements plutôt du style masculin, ...). Celles-ci rapportent plus de discriminations et de harcèlement (Levitt & Horne, 2002).

À force de subir du harcèlement, à du long terme et éventuellement à plusieurs reprises, les femmes risquent de souffrir d'impuissance apprise. Selon Vollmayr & Gass (2013), il s'agit de l'incapacité d'une personne à agir ou à échapper à une situation stressante répétée à laquelle elle est confrontée, le harcèlement pouvant être considéré comme un tel événement.

### 3. L'expression de genre :

#### 3.1. Définition :

L'expression de genre renvoie à *l'identité sexuée* et peut être définie comme la manière dont une personne perçoit et manifeste socialement son identité de genre<sup>1</sup>, y compris à travers les choix vestimentaires, le langage utilisé ainsi que d'autres attributs liés au genre (Anne-Sophie Ruest-Paquette, 2015).

Nous pouvons aussi parler de non-conformité de genre :

« Le fait de ne pas exprimer son genre de façon conforme à celle de la majorité. Par exemple : une fille trop masculine, un garçon trop féminin. Cela peut aussi être dû à des facteurs tels que les sports et/ou loisirs pratiqués, mais encore le style vestimentaire, le cercle d'amis. De plus, il semblerait également que la non-conformité de genre soit souvent perçue comme un signe d'une orientation sexuelle qui est autre qu'hétérosexuelle » (Chamberland et al., 2011, p.6).

Dans ce mémoire, nous allons nous concentrer sur les expressions de genre chez les femmes lesbiennes. Celles-ci se nomment « *butch* » pour les lesbiennes plutôt masculines, et « *femme* » pour les lesbiennes plutôt féminines.

De manière générale, nous avons plus tendance à considérer les lesbiennes comme des garçons manqués. Le Dr Frank Capri a dit, en 1959 « *La fillette lesbienne préfère les jeux de garçon : elle n'aime pas la couture ni les autres occupations féminines* » (Arc, 2010). Cette idée reçue va venir stigmatiser les lesbiennes en les excluant de la catégorie des femmes, simplement en raison de leur orientation sexuelle. Cependant, elles ne sont pas pour autant plus incluses dans la catégorie des hommes (Arc, 2010). Pourtant, n'oublions pas que les lesbiennes sont classées en deux catégories. Les femmes lesbiennes plus « féminines » sont même souvent perçues comme des fausses lesbiennes. Elles ont alors plutôt tendance à être considérées comme des hétérosexuelles qui se seraient éloignées du droit chemin. En effet, notre mode de pensée tend à associer la féminité aux femmes et la virilité aux hommes. Mais la réalité est plus compliquée que cela. Il peut arriver que certaines femmes hétérosexuelles aient un style sportif au point qu'elles soient même parfois confondues avec des homosexuelles. D'un autre côté, il y a autant

---

<sup>1</sup> Identité de genre ou identité sexuée : se rapporte à la manière dont une personne se perçoit par rapport aux catégories de genre féminin et masculin (y compris l'androgynie), en tenant compte des caractéristiques physiques et psychologiques qu'elle s'attribue (Anne-Sophie Ruest-Paquette, 2015).

de lesbiennes « féminines » que des lesbiennes « butch » mais elles passent souvent inaperçues. De fait, dès lors qu'une femme possède des longs cheveux, une jupe et un peu de maquillage, on présume immédiatement qu'elle est hétérosexuelle (Arc, 2010).

L'apparence des femmes lesbiennes ne reflète donc pas nécessairement leur orientation sexuelle. De plus, le fait d'être née en tant que femme ne veut pas forcément dire préférer automatiquement les robes et le maquillage et donc, être féminine. Les notions de masculinité et de féminité sont, en réalité, des concepts qui dépendent de la société et de l'époque (Arc, 2010).

### 3.2. Les stéréotypes de genre

L'étude du contenu des stéréotypes remonte à un certain temps. Diverses définitions existent, mais en général, on les considère comme un ensemble de croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, notamment les traits de personnalité et les comportements, associées à un groupe de personnes (Fiske et al., 2002).

Les stéréotypes de genre généraux font la distinction entre les traits dits « *communal* » stéréotypiquement associés aux femmes (comme la chaleur et la bienveillance) et les traits dits « *agentic* » stéréotypiquement masculins (comme la compétence et la confiance en soi) (Fiske et al., 2002). Les théories axées sur les différences entre les sexes en ce qui concerne les traits et les comportements sociaux distinguent le sexe en tant que catégorie biologique, du genre en tant que signification psychologique attribuée aux sexes (Abele, 2003). Ce dernier est en constante évolution. Les variations historiques, culturelles dans les rôles et les activités des hommes et des femmes influencent l'expression des stéréotypes de genre (Wood & Eagly, 2002).

### 3.3. Stéréotypes descriptifs et prescriptifs

Il n'y a que très récemment que la distinction entre les composantes descriptives et prescriptives des stéréotypes a suscité de l'intérêt. La composante descriptive se réfère aux croyances concernant les caractéristiques qui décrivent les membres d'un groupe. La composante



prescriptive, aussi appelée normative (Prentice & Carranza, 2002). Celle-ci se définit comme un ensemble de croyances concernant les caractéristiques auxquelles les membres d'un groupe doivent se conformer (Burgess & Borgida, 1999). Les stéréotypes de genre ont une nature très normative. En effet, les traits qu'ils ont tendance à attribuer aux hommes et aux femmes sont souvent ceux qui sont attendus d'eux. Par exemple, le fait que, lorsqu'on nous nous représentons une femme dans notre tête, celle-ci sera surtout bienveillante, chaleureuse et attentionnée. Cela correspond à l'idée que la société attend que les femmes se comportent de cette manière (Prentice & Carranza, 2002). Nous pouvons faire un lien avec la Bem Sex-Role Inventory (BSRI ; que nous utiliserons par ailleurs dans ce mémoire avec une version simplifiée). En effet, lorsque Bem (1974) a réalisé son étude, elle avait demandé à ses participants de juger des traits parmi beaucoup d'autres, mais selon ce que la société considérait comme souhaitable, et pas selon leur propre opinion. C'est ainsi qu'est née la BSRI : les différents traits ont par la suite été regroupés en 20 items masculins et 20 items féminins. Dans les caractéristiques féminines on retrouve : le fait d'être affectueuse, bienveillante, douce, compatissante, ... C'est donc de cette manière que les femmes sont sensées se comporter. Ces stéréotypes ont tendance à perdurer dans le temps (Prentice & Carranza, 2002).

Selon les recherches actuelles (Delacollette et al., 2010) la plupart des jugements sociaux sont influencés par deux dimensions principales : la compétence et la sociabilité. La première est davantage orientée vers la réalisation de tâches et l'atteinte d'objectifs. Elle englobe des traits tels que la compétitivité, l'ambition, et les capacités de leadership. La seconde implique plutôt une orientation vers les autres et comprend des traits tels que la douceur, l'empathie, la politesse et la sensibilité (Delacollette et al., 2010). Les travaux de Fiske et ses collègues (2002) ont révélé que les stéréotypes associés à de nombreux groupes ont une nature ambivalente, c'est-à-dire qu'ils combinent à la fois des caractéristiques négatives et positives. Cette ambivalence se manifeste dans les dimensions de sociabilité et de compétence. C'est ainsi que certains groupes sociaux sont perçus comme étant hautement compétents mais peu sociables, tandis que d'autres groupes sont considérés comme très sociables mais peu compétents (Fiske et al., 2002).

En 1954, Allport amena une théorie, dite l'hypothèse du contact. Celle-ci postule que le fait d'avoir des contacts entre les groupes dominants et les groupes subordonnés permettraient d'améliorer les relations entre ces groupes. En d'autres termes, l'une des méthodes les plus efficaces pour améliorer les relations entre deux groupes éventuellement en conflit, est de faciliter un contact direct entre eux. Il s'agirait d'une stratégie pour tenter de réduire l'impact des stéréotypes et des préjugés.

## 4. L'intervention du témoin :

Dans la plupart des situations de harcèlement sexuel, au moins une autre personne est présente (Dardenne et al., 2021). Dans la littérature sur la prévention de la violence, les témoins sont généralement définis comme des personnes qui observent des actes de violence, de discrimination ou encore d'autres types de comportements problématiques, sans en être les auteurs ou les victimes (Powell, 2021, p.8). De plus, McDonald et al (2016), dans le cadre de l'une de leurs études sur le harcèlement sexuel dans le milieu du travail, vont définir les témoins comme des personnes qui sont témoins directement du harcèlement. Mais également d'autres personnes, qui peuvent être dans ou en dehors de l'environnement professionnel, et qui peuvent soit observer les événements de manière directe ou alors être informées du harcèlement sexuel par du bouche-à-oreille ou même par les victimes elles-mêmes qui vont souvent être à la recherche de soutien émotionnel et/ou de conseils. Au sein même de l'environnement professionnel, nous pourrions donc retrouver par exemple des gestionnaires de ressources humaines, des responsables hiérarchiques ou encore des collègues. Pour ce qui est d'en dehors de cet environnement, les témoins peuvent être des amis, des partenaires de vie et des membres de la famille à qui la victime ferait part de la situation (Powell, 2011).

Ce témoin peut se retrouver être un(e) allié(e) pour la victime (Dardenne et al, 2021). Néanmoins, la plupart de ces témoins n'interviennent pas directement dans la majorité des cas (51% témoins de comportement sexistes au travail ; 74% témoins dans la rue ; 67% dans tous les niveaux de l'enseignement). Il faut cependant différencier la non intervention des témoins avec le fait de rester complètement passif, ce qui n'est globalement pas souvent le cas. En effet, environ 35% des témoins vont signaler des cas de harcèlement sexuel, soit deux fois plus que ce que déclarent les victimes elles-mêmes (Dardenne & al, 2021).

### 4.1. L'effet du témoin :

L'effet du témoin (aussi appelé effet spectateur) est la tendance selon laquelle la présence de témoins passifs va diminuer la probabilité qu'une personne vienne en aide à une autre dans une situation critique (Darley & Latané, 1968).

Plusieurs études se sont penchées sur le sujet, et sur les différentes conceptualisations des interventions des témoins. Par exemple, Bowes-Sperry et O'Leary-Kelly (2005) ont exploré la

nature des actions des témoins et/ou les éléments qui précèdent ces actions. Ils ont alors identifié quatre catégories de comportements d'intervention, se basant sur 2 dimensions : le degré d'implication (soit élevé soit faible) et le degré d'immédiateté de l'intervention (soit élevé soit faible). D'autres, comme le modèle de Goldberg, Clark & Henley (2011), vont offrir une approche plus générale des réponses verbales des témoins. Dans ce mémoire, nous allons surtout discuter du modèle de Darley & Latané (1968) qui ont, très tôt, identifié les différentes étapes qui mènent un témoin à en arriver à prendre une décision. Ils ont proposé un modèle en cinq étapes. Selon eux, pour qu'un témoin intervienne, il faut que celui-ci :

1. Remarque la situation critique
2. Perçoit la situation comme une urgence
3. Développe un sentiment de responsabilité personnelle
4. Croit posséder les compétences nécessaires pour réussir
5. Prend consciemment la décision d'apporter de l'aide.

Cependant, ils ont également identifié trois processus qui pourraient interférer avec l'accomplissement de cette séquence d'étapes. Le premier est la diffusion de responsabilité : plus il y a de spectateurs, moins chaque individu se sentira personnellement responsable. Le deuxième est l'appréhension de l'évaluation, qui englobe la crainte d'être jugé par les autres lorsqu'on agit en public. Le troisième est l'ignorance pluraliste, qui résulte de la tendance à se fier aux réactions visibles des autres pour évaluer une situation ambiguë (Latané & Darley, 1970).

#### 4.2. Modèle du Confronting Prejudice Response (CPR)

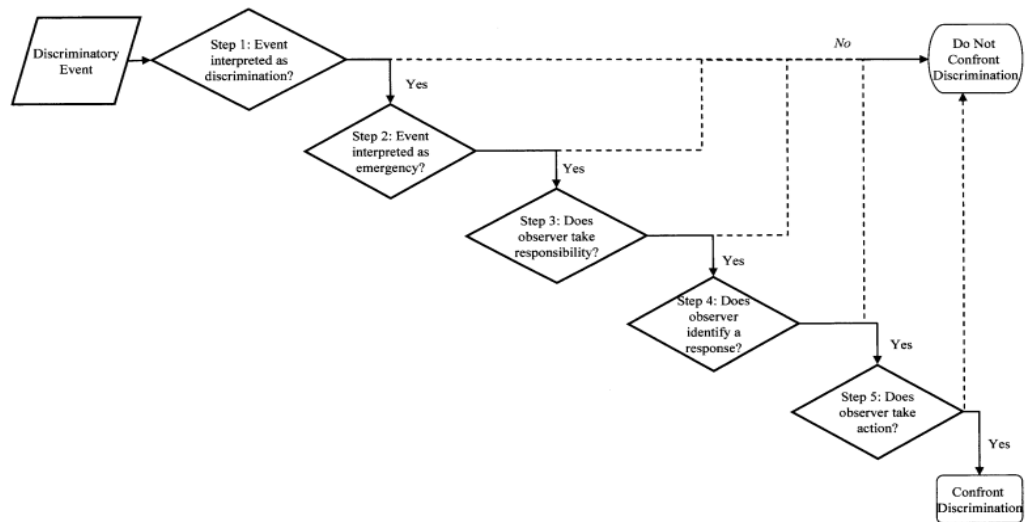
C'est en 2008 qu'a été introduit le Confronting Prejudice Response Model (CPR) par Ashburn-Nardo et al., (2008), en se basant sur le travail de Latané & Darley (1970). Ils voulaient comprendre les raisons qui pouvaient motiver (ou ne pas motiver) une personne à venir en aide à une autre (donc à initier une confrontation), qui se trouverait dans une situation critique. En d'autres termes, il s'agit d'un modèle pour comprendre quand et comment les gens confrontent la discrimination. De manière générale lorsqu'on parle de confrontation, il y a souvent une connotation négative. Cela peut faire penser à l'hostilité et au conflit. Mais pour ce qui est de la confrontation du "préjugé", c'est quelque peu différent. Les psychologues sociaux définissent

ce terme plutôt comme « une expression verbale ou non verbale de son insatisfaction face à un traitement préjudiciable et discriminatoire, envers la personne responsable de la remarque ou du comportement (Shelton, Richeson, Salvatore & Hill, 2006, p.67). Dans ce cas, il ne s'agit donc pas nécessairement d'interactions tendues.

Cinq étapes ont été identifiées dans ce modèle, représentées schématiquement dans la Figure 1.

La première est le fait de *reconnaitre le caractère discriminant/harcelant de la situation*. Ce qui n'est aussi simple qu'on pourrait le croire. En effet, les personnes qui font partie des groupes sociaux plus « privilégiés » et qui connaissent peu la discrimination, semblent rencontrer plus de difficultés pour reconnaître les formes plus subtiles. Pour la deuxième, il s'agit de *reconnaitre le caractère urgent de la situation*. Les témoins peuvent tout à fait se rendre compte du caractère préjudiciable de la situation, sans pour autant la qualifier d'urgente. Cela va dépendre de la manière dont les témoins vont percevoir et analyser la situation. Il se peut que les témoins pensent que la victime ne proteste pas et donc n'appelle pas à l'aide. Dans ce cas-là, ils ne vont pas se rendre compte de l'urgence de la situation. Ils peuvent aussi minimiser la gravité du comportement discriminatoire s'ils estiment que celui-ci était involontaire comme par exemple, en raison du stress ou de la fatigue (Critchlow, 1985). La troisième étape est celle du fait que le témoin *ressente une certaine responsabilité*. Il est possible ici que, les témoins n'étant pas en position d'autorité, ils ne se sentent pas personnellement responsables lorsqu'ils assistent à incident discriminatoire. Dans ce cas, ils se tourneraient plutôt vers des personnes occupant des postes impliquant une certaine responsabilité, tout comme les individus se tournent plus vers les autorités dans les situations d'urgence physique (Milgram, 1963). La quatrième est la *réflexion sur l'action et l'attitude à adopter pour intervenir*. Même en se sentant responsable, il peut être possible que les témoins hésitent à agir, simplement parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre. Enfin, la dernière étape est celle de *l'action en elle-même*. Ici, ce sont les coûts et les bénéfices de l'action qui vont être réfléchis.

**Figure 1 : The Confronting Prejudiced Responses (CPR) Model.**



Bien que le terme « étape » soit utilisé, les témoins ne sont pas nécessairement tenus de suivre rigoureusement cette séquence. Des hésitations peuvent être possibles entre les différentes étapes, ce qui peut se produire dans le cas de situations avec une forte charge émotionnelle (Ashburn-Nardo & al., 2008).

## 5. Résumé de la revue de la littérature

Dans le contexte du harcèlement sexuel, les témoins pourraient jouer un rôle d'alliés, mais leur intervention réelle est souvent limitée (Dardenne et al., 2021). De nombreuses raisons expliquent pourquoi les personnes hésitent à agir. Par exemple, la présence d'autres témoins, qui fait référence à l'effet du témoin (Darley & Latané, 1968). Ces raisons ont été étudiées, la plupart du temps, chez les femmes hétérosexuelles harcelées par des hommes, ce qui est le cas dit « classique ». Cependant, il nous semblait intéressant d'examiner également la situation des femmes lesbiennes harcelées par des hommes, car elles ne se conforment potentiellement pas aux rôles genrés traditionnels. Dans ce cas, nous pouvons nous demander s'il y aura plus ou moins d'intervention d'un témoin et si cela dépendra de leur expression de « féminité » ou de leur adhésion aux rôles traditionnels de genre. En outre, d'autres effets vont également être pris en compte. Nous pouvons parler notamment du concept d'impuissance apprise, ainsi que de l'hypothèse du contact.

Concernant les témoins, qu'en est-il spécifiquement des femmes ? Seront-elles de meilleurs témoins que les hommes ? En raison de leur identité de genre partagée et de leur expérience commune de discrimination, les femmes seront-elles plus ou moins enclines à intervenir ?

## II. Hypothèses :

Suite à la lecture de ces différents points de la revue de la littérature, plusieurs hypothèses ont été posées :

**Hypothèse 1 : Plus les femmes ont un niveau de féminité élevé, plus elles interviendront dans la condition lesbienne "femme" et moins elles laisseront passer de messages.**

En effet, les individus montrent généralement plus d'attitudes positives envers l'endogroupe et des attitudes plus négatives envers l'exogroupe (Licata, 2007).

**Hypothèse 2 : Une intervention moins rapide des femmes qui auraient déjà eu une expérience passée avec du harcèlement sexuel est attendue. Autrement dit, elles laisseraient passer plus de messages.**

Selon l'article de Vollmayr & Gass, (2013), nous pouvons faire un lien avec l'impuissance apprise. Pour rappel, il s'agit de l'incapacité d'une personne à agir ou à échapper à une situation stressante répétée à laquelle elle est confrontée. Nous pouvons ici penser que les situations de harcèlement sexuel peuvent être considérées comme des événements stressants, en particulier si la personne a déjà vécu par le passé du harcèlement sexuel.

Un précédent mémoire, réalisé sur une population d'hommes et de femmes, n'avait pas pu démontrer des résultats significatifs (Massafi, 2022). Cependant, étant donné que nous ne nous intéressons qu'aux femmes, un effet significatif peut être attendu.

**Hypothèse 3 : Plus les femmes présenteraient des attitudes négatives envers les lesbiennes, moins elles interviendraient dans les conditions expérimentales. Autrement dit, elles accepteraient plus de messages avant d'intervenir.**

Les lesbiennes faisant partie d'un groupe de minorité, et nous savons que les minorités sont généralement plus touchées par la discrimination et des attitudes négatives (Goodwin et al., 2008).

**Hypothèse 4 : Plus les femmes vont prendre conscience du caractère discriminant et harcelant de la situation ; plus elles vont prendre conscience de l'urgence de la situation ; plus elles sentent qu'elles ont une quelconque responsabilité personnelle dans le fait d'agir et moins elles seront enclines à accepter des messages.**

Selon le modèle CPR introduit par Goodwin, Ashburn-Nardo et Morris en 2008, la réaction d'un témoin lors d'une situation préjudiciable se fait en plusieurs étapes. Seules les 3 premières étapes seront ici investiguées, les deux dernières étant plus compliquées à tester au vu du type de questionnaire de ce mémoire.

**Hypothèse 5 : Plus les témoins auront des contacts avec des personnes lesbiennes, plus rapidement elles interviendront et moins de messages elles autoriseront.**

Nous faisons ici le lien avec l'hypothèse du contact d'Allport (1954). Il amena une théorie, dite l'hypothèse du contact. Celle-ci postule que l'une des méthodes les plus efficaces pour améliorer les relations entre deux groupes éventuellement en conflit, est de faciliter un contact direct entre eux.



### III. Méthodologie

#### 1. Participants :

Les participants de cette étude ont été recrutés en collaboration avec un autre étudiant, qui réalise également son mémoire sur ce sujet, mais auprès d'une population masculine. Le recrutement a été réalisé en très grande partie sur les réseaux sociaux. En effet, l'enquête a été publiée notamment sur Facebook ou encore Instagram. Une affiche a également été réalisée et imprimée afin d'être accrochée dans divers bâtiments (l'Université, des salles d'attente de centres de soin, ...).

Afin d'être éligible pour participer à cette étude, il fallait être âgé de plus de 18 ans. Dans ce mémoire, nous nous intéressons seulement aux femmes, les hommes ayant été recrutés par l'autre étudiant. Au total de cette enquête, 207 participants auront été recrutés. Etant donné que ce mémoire se concentre uniquement sur le point de vue des femmes, nous avons donc retenu seulement les personnes s'identifiant comme telles. Ce qui nous fait un total, pour ce mémoire, de 134 participantes. Lors du recrutement, aucun critère d'exclusion n'a été appliqué.

#### 2. Procédure :

Nous avons choisi d'utiliser une méthode en simple aveugle. En effet, le but réel de l'étude a été caché volontairement aux participantes afin d'éviter tout biais. Ces dernières pensaient que cette étude était sur la mémorisation et la distraction, alors que le vrai but était d'évaluer l'intervention de témoins dans une situation de harcèlement sexuel envers une population lesbienne. Par conséquent, elles pensaient devoir lire un texte avec beaucoup d'attention car, à la fin du questionnaire, une restitution leur serait demandée, après une tâche distractive. Trois conditions auront été créées pour cette enquête (contrôle, butch et femme).

Tout d'abord, nous avons récolté les données démographiques. Les participantes ont répondu à des questions telles que leur âge, leur genre, leur état civil, leur profession, si

elles avaient des enfants, ainsi que le plus haut diplôme obtenu. Après cela, différentes échelles leur ont été présentées : l'ATL (Attitudes Towards Lesbians ; Herek, 1988) et la BSRI (Bem Sex-Role Inventory ; Bem, 1974).

Ensuite, elles devaient lire un texte d'amorçage (qui était, pour les participantes, le texte qu'elles devaient lire attentivement). Selon la condition dans laquelle elles étaient aléatoirement assignées, le texte était soit une présentation d'une lesbienne *femme*, soit d'une lesbienne *butch*, soit d'une maison pour le groupe contrôle. Les textes sont disponibles en annexe 3 pour les conditions expérimentales, et en annexe 4 pour la condition contrôle. Pour l'incorporation des différents stéréotypes dans le texte, nous avons sélectionné ceux qui associaient la compétence au groupe *butch* et la sociabilité au groupe *femme*. La BGCS (Boyhood Gender Conformity Scale) de Hockenberry & Billingham, (1987) a été utilisée pour écrire ces textes. Il s'agit d'une échelle permettant d'évaluer le degré de conformité aux normes genrées en se basant sur des questions reliées à l'enfance de la personne.

Après ce texte, différentes situations leurs étaient proposées (ce qui équivalait à leur tâche distractive). Il y avait 6 situations au total, et chacune d'elles impliquait un homme et une femme qui travaillaient ensemble, en tant que collègues. Ici, les participantes ont été témoins de discussions entre ces deux collègues. L'homme était l'harceleur, tandis que la femme (ici présentée comme lesbienne) était la victime.

Les participantes voyaient des messages que l'homme envoyait à la femme. Ces messages allaient de neutre à ambigu, jusqu'à harcelant. Les messages devenaient, au fur et à mesure, de plus en plus harcelants. Ensuite, quand elles décidaient qu'il était temps d'arrêter l'échange, elles étaient redirigées vers 3 questions en rapport avec le Confronting Prejudice Response Model (CPR ; Ashburn-Nardo & al., 2008).

Ensuite, une question évaluant l'hypothèse du contact d'Allport a été posée afin d'en savoir plus sur les contacts que les participantes avaient avec des femmes lesbiennes dans leur vie personnelle.

Enfin, une dernière échelle leur a été présentée : la Sexual Experience Questionnaire (SEQ ; Fitzgerald, Magley, Drasgow et Waldo, 1999).

Venait ensuite la "fausse" restitution qu'elles devaient faire du texte d'amorçage qu'elles avaient lu, suivi d'une page de débriefing où le but réel de l'enquête leur a été révélé.

### 3. Matériel

#### 3.1. Mesure de la masculinité et de la féminité

La Bem Sex-Role Inventory (BSRI) a été développée par Bem en 1974. Elle évalue l'expression et les rôles de genre en mesurant le degré d'identification psychologique des individus en ce qui concerne la masculinité et la féminité.

Elle est constituée de 21 items. Elle provient de la version courte de la Bem Sex-Role Inventory pour adolescents français (Fontayne et al., 2000). Nous avons utilisé un modèle qui postule l'existence de six facteurs indépendants qui peuvent être corrélés, ce qui valide la structure factorielle résultant de la première étape de l'analyse factorielle exploratoire (EFA ; Fontayne et al., 2000).

Les six facteurs sont les suivants : sensibilité à autrui, athlétique, leadership, tendresse, détermination, et confiance en soi. Ces facteurs vont ensuite être regroupés dans deux grandes dimensions (féminité et masculinité). Sur les 21 items, 10 caractérisent des traits féminins (comme « je suis toujours prête à écouter les autres ») et 11 caractérisent des traits masculins (comme « j'ai des qualités de commandement »).

Afin de répondre à ce questionnaire, les participants doivent indiquer le degré auquel chaque élément définit son identité de genre en utilisant une échelle de Likert à 7 points, qui permet de nuancer son niveau d'accord (allant de 1 = « pas du tout d'accord » à 7 = « tout à fait d'accord »).

Les auteurs de cette version raccourcie ont démontré des mesures de consistance interne plutôt élevées (.86 pour la sous-échelle de féminité et .81 pour celle de masculinité) ainsi qu'une bonne fiabilité test-retest (Fontayne et al., 2001).

#### 3.2. Mesure d'expériences de harcèlement sexuel passé

La *Sexual Experience Questionnaire* (ou SEQ) a été mise en place par Fitzgerald, Magley, Drasgow et Waldo en 1999. En 2016, Bergeron et ses collègues traduisent le questionnaire en français. Étant donné que leur étude se basait surtout sur le harcèlement sexuel dans un contexte universitaire, certains items ont été un peu modifiés pour correspondre à un contexte plus général (Massafi, 2022). Cette échelle comprend 21 items qui font référence à des actes de

violences sexuelles. Pour chaque phrase, plusieurs choix de réponse sont possibles, en fonction de leur propre expérience personnelle au cours des 12 derniers mois : « jamais », « 1 », « 2-3 », « 4-5 », « +5 » (Bergeron et al., 2016).

Nous pouvons retrouver 3 dimensions (Bergeron et al, 2016).

- ⇒ Le harcèlement sexuel (8 items) avec une consistance interne de 0,84.
- ⇒ Les comportements sexuels non désirés (7 items) avec une consistance interne de 0,83.
- ⇒ La coercition sexuelle (5 items) avec une consistance interne de 0,86.

### 3.3. Attitudes envers les personnes lesbiennes (ATL)

L'échelle *Attitudes Toward Lesbians and Gay men* (ATLG) (Herek, 1988) se focalise sur les attitudes et les stéréotypes envers personnes lesbiennes/gays. En tout, 20 items sont présents, sur une échelle de Likert à 9 points.

L'échelle peut être divisée en 2 sous-échelles, chacune comprenant 10 items : l'ATL (*attitudes toward lesbians*) et l'ATG (*attitudes toward gay men*). Dans ce mémoire, seule l'ATL sera utilisée pour plus de pertinence.

Le score de l'échelle de l'ATL oscille entre 10 (attitudes extrêmement positives) et 90 (attitudes extrêmement négatives).

Les consistances internes sont plutôt bonnes. En effet, nous pouvons retrouver un alpha de .90 pour l'ATLG, .89 pour l'ATG et enfin de .77 pour l'ATL (Herek, 1988).

## 4. Mesure de l'intervention du témoin :

Après le texte d'amorçage, différentes situations leur étaient proposées (ce qui équivalait à leur tâche distractive). Il y avait 6 situations au total, et chacune d'elles impliquait un homme et une femme qui travaillaient ensemble, en tant que collègues. Ici, les participantes ont été témoins de discussions entre ces deux collègues. L'homme était le harceleur, tandis que la femme (ici présentée comme lesbienne) était la victime. Voici la consigne qui leur a été donnée :

« Vous allez être face à plusieurs situations dans lesquelles des messages sont envoyés par un homme à une femme avec laquelle il travaille. Chaque situation reprend des personnes différentes, mais chaque femme recevant les messages est une femme lesbienne. Certains

messages et/ou situations pourraient vous paraître similaires, mais nous souhaiterions que vous les lisiez avec attention. En tant que témoin, vous pourrez permettre à la femme de recevoir le message que l'homme lui a écrit, ou vous pourrez décider de stopper l'échange entre les deux personnes quand vous considérerez que cela suffit et passer à la situation suivante. De plus, nous nous demanderons d'évaluer les situations/messages sur plusieurs critères. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, nous aimerions simplement connaître votre ressenti personnel. »

Après chaque message, les participantes avaient le choix entre continuer l'échange (« Je permets à Madame X. de recevoir ce message ») ou d'arrêter l'échange (« J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme X. »).

Une fois qu'elles décidaient d'arrêter l'échange, des justifications leur auront été demandées. Elles devaient se placer sur un curseur de 0 à 100 (allant de pas du tout à tout à fait). Ces justifications sont les 3 premières étapes du modèle CPR : « Dans quelle mesure estimez-vous que les messages envoyés constituent du harcèlement sexuel ? », « Dans quelle mesure estimez-vous qu'il était nécessaire d'intervenir immédiatement pour mettre fin à l'envoi des messages ? » et « Dans quelle mesure estimez-vous que c'était votre responsabilité de stopper l'envoi des messages ? ».

Au total, six situations différentes auront été présentées aux participantes, et chacune comportait douze messages répartis en trois groupes. Trois messages étaient classés comme étant *neutres* (N), quatre messages étaient *ambigus* (A) et cinq étaient considérés comme *harcelants* (H). L'ordre de présentation était : N – N – A – N – A – H – H – A – H – A – H – H. Cet ordre a été établi dans le but d'éviter des effets plancher et de plafond et également pour avoir une meilleure validité de la mesure.

## 5. Mesure de l'hypothèse du contact d'Allport

Allport a développé une théorie en 1954, postulant que le fait que pour améliorer les relations entre deux groupes, l'une des méthodes les plus efficaces serait de les mettre en contact direct. Par la suite, l'une des études de Herek en 1998 montre que le fait d'avoir des contacts positifs avec des lesbiennes réduit le score à l'ATL.

Dans cette étude, les participantes devaient répondre à la question « Veuillez indiquer si vous comptez beaucoup, peu ou aucune femme lesbienne parmi vos voisines, amies et collègues de travail ». Le score allait de 3 (aucun contact) à 9 (multiples contacts et variés).

## IV. Analyses statistiques et résultats

### 1. Statistiques descriptives

#### 1.1. Données relatives aux participants

Cet échantillon est composé de 134 femmes, âgées de 18 à 76 ans ( $M = 32.8$  ;  $SD = 13.8$ ). Le détail des autres variables démographiques se trouvent en annexe 1.

#### 1.2. Moyennes des messages autorisés par condition

Afin d'obtenir ces moyennes, nous n'avons pris en compte que les messages supérieurs ou égaux à 3, les 2 premiers messages étant neutres et donc sans caractère harcelant. Sur un total de 459 observations, les moyennes des messages autorisés par condition sont les suivantes : dans la condition *contrôle*, nous obtenons une moyenne de 4.72 messages autorisés ( $SD = 0.636$ ) ; dans la condition *butch*, une moyenne de 5.19 ( $SD = 2.00$ ) ; dans la condition *femme*, une moyenne de 4.67 ( $SD = 0.619$ ).

### 2. Validité des échelles de mesure

L'alpha de Cronbach mesure la cohérence interne et la fiabilité d'une échelle. Un bon alpha doit être supérieur à 0.7. À partir de 0.9, cela peut montrer une certaine redondance dans les différents items.

Pour la BSRI, le modèle que nous utilisons possède un alpha de 0.801. Les sous-échelles de sensibilité à autrui ( $\alpha = 0.872$ ), de leadership ( $\alpha = 0.769$ ), de tendresse ( $\alpha = 0.833$ ), de détermination ( $\alpha = 0.821$ ) et de confiance en soi ( $\alpha = 0.912$ ) présentent une bonne cohérence interne. Par contre, l'alpha de Cronbach de l'échelle athlétique ( $\alpha = 0.405$ ) est considéré comme mauvais, suggérant un problème de cohérence interne de cette échelle. Lorsque nous retirons cet item, l'alpha général de l'échelle reste à 0.801. Nous avons donc décidé de garder l'échelle athlétique, l'alpha général de l'échelle avec celui-ci étant très bon.

Pour l'ATL, étant donné qu'il s'agit d'une traduction personnelle non validée, l'analyse de la fiabilité est très importante. Pour l'entièreté de l'échelle, l'alpha est de 0.670, ce qui suggère un

manque de cohérence interne de l'échelle totale. Cependant, il semblerait que l'item 2 corrèle négativement avec l'échelle lorsqu'il est inversé. Cela nous fait croire qu'il aurait été éventuellement mal compris. Cet item a donc été retiré, ce qui donne par la suite un alpha de 0.731, ce qui signifie une bonne cohérence interne de l'échelle. Un item ayant été retiré, les scores totaux varient à présent de 9 (attitudes extrêmement positive) à 81 (attitudes extrêmement négatives).

Enfin, pour la SEQ, l'alpha général est de 0.921, ce qui est bon, mais pourrait être signe d'une certaine redondance dans les items. La sous-échelle harcèlement a un alpha de 0.877, la sous-échelle comportements sexuels un alpha de 0.866 et enfin la sous échelle coercition sexuelle un alpha de 0.907, qui pourrait montrer de la redondance.

### 3. Méthodes d'analyses

Pour cette étude, nous avons utilisé un modèle mixte linéaire. Ce modèle comprend des effets fixes et des effets aléatoires. L'intérêt avec ce type de modèle, est qu'il permet, grâce aux effets fixes, de généraliser à l'ensemble de la population. Quant aux effets aléatoires, ils permettent d'intervenir sur la variance du modèle.

Dans cette étude, les analyses ont été réalisées avec le programme Jamovi.

Les effets significatifs ( $p \leq 0.5$ ) sont pris en compte, et nous avons également décidé de tenir compte des tendances ( $p \leq 0.10$ ).

### 4. Analyses statistiques

L'objectif de cette étude était d'évaluer les effets des attitudes envers les lesbiennes, de l'identification du genre, d'un passé avec du harcèlement sexuel et du contact avec une population lesbienne, sur le nombre de messages autorisés dans des situations de harcèlement en ligne (qui est, ici, la variable dépendante).



Nous n'avons utilisé que les observations des participantes qui avaient accepté plus de deux messages (étant donné que les 2 premiers messages sont neutres). Au final, notre modèle compte 459 observations (pour 6 situations et 134 participantes).

**Tableau 1 : effets fixes du modèle mixte linéaire.**

Names	Effect	Estimate	SE	df	t	p
(Intercept)	(Intercept)	4.65007	0.12400	25.5	37.5003	< .001
Condition1 (Contraste 1)	Contrôle - (Butch, Femme)	- 0.11396	0.20908	108.2	-0.5451	0.587
Condition2 (Contraste 2)	Butch - (Femme)	0.18907	0.23358	109.8	0.8094	0.420
SEQ Total - Quartiles1	Quartile inférieur - Interquartile	0.05496	0.23741	110.5	0.2315	0.817
SEQ Total - Quartiles2	Interquartile - Quartile supérieur	0.34544	0.21995	106.5	1.5706	0.119
ATL	ATL	- 0.00908	0.01314	112.6	-0.6907	0.491
BSRI Moyenne F	BSRI Moyenne F	0.00258	0.10086	108.4	0.0256	0.980
Contact	Contact	0.18757	0.08197	111.2	2.2881	<b>0.024</b>
CPR Harcèlement	CPR Harcèlement	0.00940	0.00162	415.0	5.7858	< .001
CPR Urgence	CPR Urgence	2.59e-4	0.00145	373.2	0.1791	0.858
CPR Responsabilité	CPR Responsabilité	- 4.78e-4	0.00158	427.5	-0.3024	0.763
Condition1 * SEQ Total - Quartiles1	Contrôle - (Butch, Femme) * Quartile inférieur - Interquartile	- 0.03514	0.53750	109.9	-0.0654	0.948
Condition2 * SEQ Total - Quartiles1	Butch - (Femme) * Quartile inférieur - Interquartile	0.38510	0.53973	111.2	0.7135	0.477
Condition1 * SEQ Total - Quartiles2	Contrôle - (Butch, Femme) * Interquartile - Quartile supérieur	- 0.44951	0.46710	106.5	-0.9623	0.338
Condition2 * SEQ Total - Quartiles2	Butch - (Femme) * Interquartile - Quartile supérieur	1.05139	0.53796	106.5	1.9544	<b>0.053</b>
Condition1 * ATL	Contrôle - (Butch, Femme) * ATL	- 0.02024	0.03203	117.6	-0.6319	0.529
Condition2 * ATL	Butch - (Femme) * ATL	- 0.01163	0.02655	103.9	-0.4380	0.662
Condition1 * BSRI Moyenne F	Contrôle - (Butch, Femme) * BSRI Moyenne F	0.19500	0.21206	107.7	0.9195	0.360
Condition2 * BSRI Moyenne F	Butch - (Femme) * BSRI Moyenne F	0.09060	0.24914	108.9	0.3637	0.717
Condition1 * Contact	Contrôle - (Butch, Femme) * Contact	- 0.39085	0.17741	111.8	-2.2031	<b>0.030</b>

<b>Condition2 * Contact</b>	Butch - (Femme) * Contact	0.68450	0.19672	110.7	3.4795	<b>&lt; .001</b>
<b>Condition1 * CPR Harcèlement</b>	Contrôle - (Butch, Femme) * CPR Harcèlement	- 0.00456	0.00368	407.4	-1.2378	0.217
<b>Condition2 * CPR Harcèlement</b>	Butch - (Femme) * CPR Harcèlement	0.00532	0.00336	406.3	1.5812	0.115
<b>Condition1 * CPR Urgence</b>	Contrôle - (Butch, Femme) * CPR Urgence	0.00598	0.00327	361.7	1.8304	<b>0.068</b>
<b>Condition2 * CPR Urgence</b>	Butch - (Femme) * CPR Urgence	0.00123	0.00336	391.2	0.3661	0.714
<b>Condition1 * CPR Responsabilité</b>	Contrôle - (Butch, Femme) * CPR Responsabilité	- 5.24e-5	0.00361	427.9	-0.0145	0.988
<b>Condition2 * CPR Responsabilité</b>	Butch - (Femme) * CPR Responsabilité	- 0.01042	0.00361	428.6	-2.8875	<b>0.004</b>

L'intercept de ce modèle, qui est la moyenne attendue des messages lorsque toutes les variables indépendantes sont à 0 (donc à leur moyenne) est de 4.63.

La comparaison entre les trois conditions a été effectuée à l'aide d'un contraste de Helmert, qui a permis deux contrastes d'intérêt : le premier entre la moyenne de la condition *contrôle* et la moyenne des deux autres conditions expérimentales (*butch* et *femme*). Le second entre la moyenne des conditions expérimentales elles-mêmes. La méthode d'Helmert est ici la plus pertinente car elle permet de comparer les deux conditions expérimentales à la condition témoin pour évaluer l'effet de l'amorçage. Cela offre une approche plus complète pour comprendre les effets des différentes conditions et leur impact sur les résultats de l'étude.

#### 4.1. Résultats relatifs aux hypothèses

Avant tout, nous allons commencer par évaluer l'effet de l'amorçage. Le premier contraste d'intérêt n'est pas significatif ( $b = -0.11$ ,  $p = .587$ ). En effet, la moyenne attendue de messages autorisés étant de 4.57 dans la condition *contrôle*, et de 4.62 en rassemblant les deux groupes expérimentaux, la différence n'est pas assez élevée que pour pouvoir la prendre en compte. Le même scénario se produit également dans le second contraste ( $b = 0.19$ ,  $p = .420$ ). Ici, la moyenne attendue des messages autorisés étant de 4.73 dans la condition *butch* et de 4.60 dans la condition *femme*, la différence n'est pas non plus assez élevée. Nous ne pouvons donc pas conclure à un effet général de l'amorçage.

**Hypothèse 1 : Plus les femmes ont un niveau de féminité élevé, plus elles interviendront dans la condition lesbienne "femme" et moins elles laisseront passer de messages.**

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 1, il n'y a pas d'effet de la BSRI sur le nombre de messages acceptés ( $b = 0.003$ ,  $p = .98$ ). Il ne nous est donc pas possible de confirmer (ou d'infirmer) cette hypothèse par manque de significativité dans ces résultats.

**Hypothèse 2 : Une intervention moins rapide des femmes qui auraient déjà eu une expérience passée avec du harcèlement sexuel est attendue. Autrement dit, elles laisseraient passer plus de messages.**

Une interaction entre la condition et les résultats à la SEQ indique une tendance dans le contraste 2, donc entre la condition *butch* et la condition *femme* ( $b = 1.05$ ,  $p = .053$ ).

Lorsque nous regardons plus attentivement les analyses des effets simples, nous remarquons seulement un effet significatif dans la condition *butch* ( $b = 1.02$ ,  $p = .009$ ) en ce qui concerne le quartile supérieur. Cela signifie que dans la condition *butch*, au plus les participantes ont déjà vécu du harcèlement sexuel, et plus vite elles interviennent et stoppent les messages. Cela infirme notre hypothèse.

**Figure 2 : Interaction entre le nombre de messages et les résultats à la SEQ.**



**Hypothèse 3 : Plus les femmes présenteraient des attitudes négatives envers les lesbiennes, moins elles interviendraient dans les conditions expérimentales. Autrement dit, elles accepteraient plus de messages avant d'intervenir.**

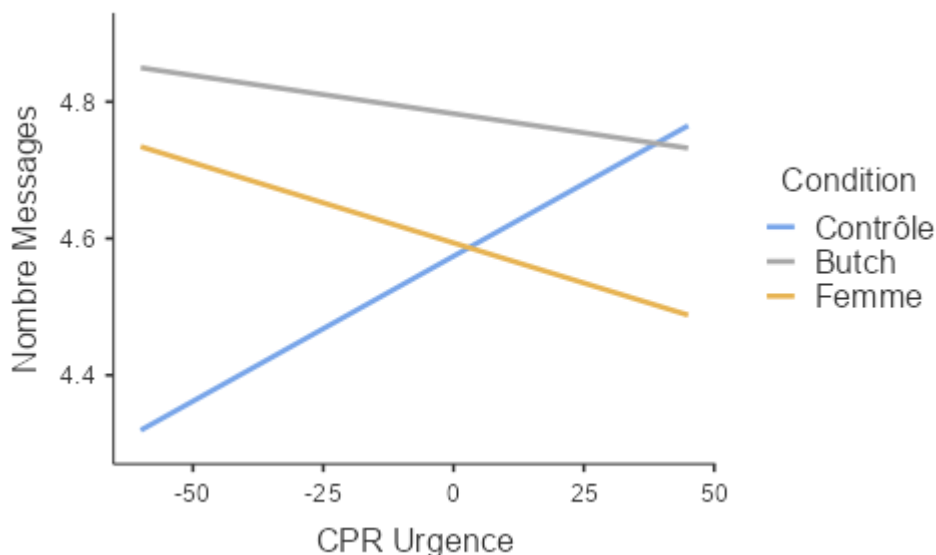
Comme nous pouvons le voir dans le tableau 1, il n'y a pas d'effet de l'ATL sur le nombre de messages acceptés ( $b = -0.009$ ,  $p = .49$ ). Il ne nous est donc pas possible de confirmer (ou d'infirmer) cette hypothèse par manque de significativité dans ces résultats.

**Hypothèse 4 : Plus les femmes vont prendre conscience du caractère discriminant et harcelant de la situation ; plus elles vont prendre conscience de l'urgence de la situation ; plus elles sentent qu'elles ont une quelconque responsabilité personnelle dans le fait d'agir et moins elles seront enclines à accepter des messages.**

Tout d'abord, nous observons un effet simple significatif pour l'étape une du CPR ( $b = 0.009$ ,  $p = < .001$ ). L'augmentation d'une unité dans la moyenne de la mesure du caractère harcelant de la situation amène à une augmentation de 0.009 dans la moyenne des messages autorisés. En d'autres termes, cela démontre que plus une personne se rend compte du caractère harcelant de la situation, moins vite elle intervient. Cela infirme cette partie de l'hypothèse pour cette étape.

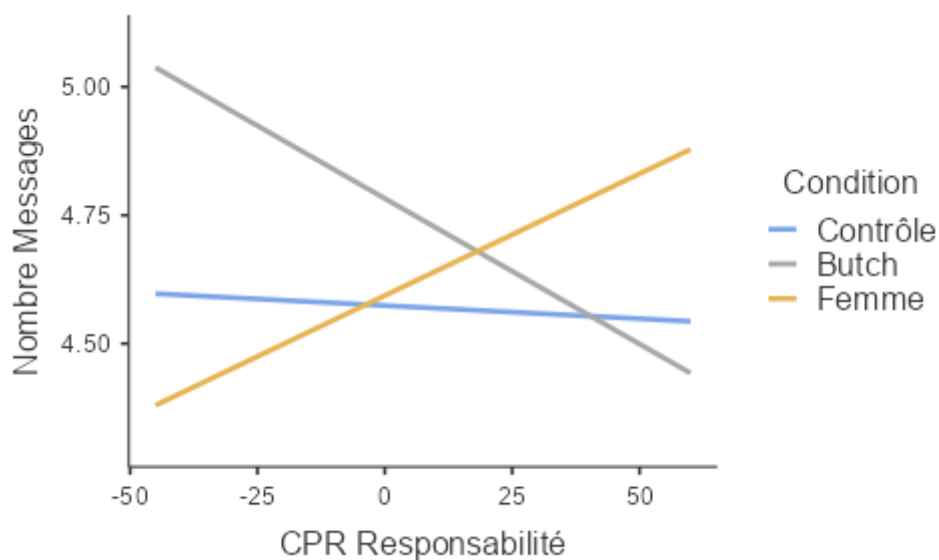
Ensuite, nous pouvons voir une tendance dans l'interaction entre la condition et la mesure de l'urgence de la situation de la situation (étape deux) dans le contraste 1 ( $b = 0.006$ ,  $p = .068$ ). Cependant, après analyses des effets simples, nous voyons qu'aucune des trois conditions ne sont significatives. Nous ne sommes donc pas en mesure de conclure cette partie de l'hypothèse.

**Figure 3 : Interaction entre le nombre de messages et l'étape 2 du CPR.**



Enfin, les résultats indiquent une interaction significative entre la condition et la mesure de la responsabilité dans le contraste 2 ( $b = -0.01, p = .004$ ). Lorsque l'on regarde plus attentivement les effets simples, nous voyons qu'il y a un effet simple significatif dans la condition *butch* ( $b = -0.006, p = .018$ ) ainsi que dans la condition *femme* ( $b = 0.005, p = .08$ ). Cela signifie que dans la condition *butch*, plus les participantes se sentent responsables dans le fait d'agir, et plus vite elles agissent. Dans la condition *femme*, nous observons l'inverse. Plus elle se sentent responsable dans l'action, plus elles autorisent de messages, et donc moins rapidement elles agissent. Cependant, cette dernière partie est à prendre avec précaution, étant donné qu'il s'agit d'une tendance.

**Figure 4 : Interaction entre le nombre de messages et l'étape 3 du CPR.**



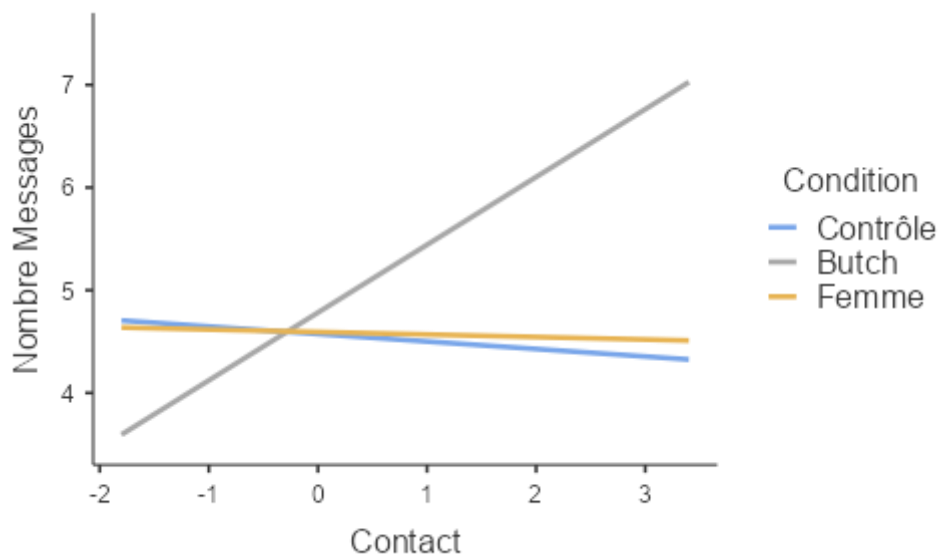
**Hypothèse 5 : Plus les témoins auront des contacts avec des personnes lesbiennes, plus rapidement elles interviendront et moins de messages elles autoriseront.**

Tout d'abord, nous remarquons un effet simple significatif en ce qui concerne l'hypothèse de contact ( $b = 0.19, p = .024$ ). Augmenter d'une unité sur cette mesure de contact augmenterait de 0.19 la moyenne attendue des messages autorisés. En d'autres termes, avoir plus de contact avec des personnes lesbiennes amènerait à une augmentation des messages autorisés. Ceci infirme notre hypothèse.

Nous voyons également une interaction entre les conditions et l'hypothèse de contact. L'interaction est significative dans les deux contrastes : entre la condition *contrôle* et les conditions expérimentales ( $b = -0.39, p = .03$ ) mais également entre les conditions *butch* et *femme*, où nous observons aussi un effet très significatif ( $b = 0.68, p = < .001$ ).

Après avoir analysé les effets simples, nous trouvons un effet significatif uniquement dans la condition *butch* ( $b = 0.66, p = < .001$ ). Cela signifie que dans cette condition, plus les participantes ont des contacts avec des lesbiennes, et moins elles interviennent en tant que témoin. Cela infirme cette hypothèse.

**Figure 5 : Interaction entre le nombre de messages et l'hypothèse de contact.**



#### 4.2. Résumé des résultats significatifs

Plusieurs résultats ont été démontrés significatifs dans notre étude.

Tout d'abord, une interaction est significative entre la condition *butch* et la condition *femme* ainsi que les résultats à la SEQ. Plus précisément, il y a un effet de la SEQ dans la condition *butch*. Au plus les participantes ont déjà vécu du harcèlement sexuel, et plus vite elles interviennent et stoppent les messages.

Ensuite, nous avons observé un effet simple significatif dans la mesure du caractère harcelant de la situation (étape une du CPR). Plus une personne se rend compte du caractère harcelant de la situation, moins vite elle intervient.

Une autre interaction est également significative entre la condition et la mesure de la responsabilité dans le contraste 2. Dans la condition *butch*, plus les participantes se sentent responsables dans le fait d'agir, plus vite elles agissent. Par contre, dans la condition *femme*, plus les participantes se sentent responsables et moins rapidement elles ont tendance à réagir.

Enfin, il y a également un effet significatif de l'hypothèse de contact. Cela se montre en particulier dans la condition *butch* : au plus les participantes ont des contacts avec des lesbiennes, moins vite elles interviennent. Malheureusement en ce qui concerne les données relatives à l'ATL et à la SEQ, nous n'avons pas obtenu de résultats significatifs et ne pouvons donc pas démontrer nos hypothèses.

## V. Discussion

L'objectif de cette étude était d'évaluer les effets de l'attitude envers les lesbiennes, de l'identification du genre, d'un passé avec du harcèlement sexuel et du contact avec une population lesbienne sur l'intervention de témoins femmes face à une situation de harcèlement sexuel.

La première hypothèse explore l'idée que plus les femmes ont un niveau de féminité élevé, plus elles interviennent dans la condition lesbienne *femme* et moins elles laisseront passer de messages. **Celle-ci n'a pas pu être démontrée**, les résultats que nous avons obtenu avec nos analyses n'étant pas significatifs.

Nous aurions pu penser que le fait d'avoir un score élevé sur l'échelle de féminité de la BSRI aurait eu un impact sur l'intervention en tant que témoin des participantes, en particulier dans la condition *femme*. En effet, au plus les participantes se sentaient féminines et plus elles se rapprochaient, d'une certaine manière, des lesbiennes *femme*, car elles ressentiraient la même identité de genre et se sentiraient alors plus proche du groupe *femme* que du groupe *butch*. Il a été démontré que les personnes ont tendance à montrer généralement plus d'attitudes positives envers l'endogroupe et des attitudes plus négatives envers l'exogroupe (Licata, 2007). L'endogroupe étant ici représenté plutôt par les femmes et la féminité plus précisément. Cependant, il semblerait qu'il n'y ait pas d'impact du degré de féminité des participantes à cette étude. Nous pourrions nous demander si le simple fait d'être une femme et de se sentir femme aurait pu être suffisant pour ressentir cette appartenance au même groupe social, sans en mesurer le niveau de féminité. Dès lors, nous pourrions nous interroger sur la question du sentiment d'appartenance. Dans ce cas-là, un échantillon comprenant les deux genres serait de mise afin de comparer les données et de pouvoir ainsi observer si le simple fait d'être une femme, et de se considérer comme telle, avait un impact.

Nous pourrions également nous interroger sur le sentiment d'appartenance concernant les femmes lesbiennes. En effet, dans cette étude, le fait d'être hétérosexuelle ou lesbienne n'a pas été contrôlé. Il pourrait donc être intéressant d'explorer ce sentiment dans une éventuelle future recherche, en incluant des lesbiennes dans l'échantillon afin de mesurer ce sentiment d'appartenance et si dans ce cas-là, nous voyons un impact et une différence avec des femmes hétérosexuelles. Selon McLaren & Castillo (2021), le sentiment d'appartenance des femmes



lesbiennes envers la communauté LGBTQIA+ à laquelle elles font partie, serait protecteur pour celles-ci. Nous savons qu'il y a des avantages à avoir un bon sentiment d'appartenance à cette communauté, en particulier en ce qui concerne la santé mentale des personnes appartenant aux minorités sexuelles (McLaren & Castillo, 2021). Il pourrait donc être intéressant, pour des études futures, d'investiguer cet aspect.

La deuxième hypothèse soutenait qu'au plus les participantes avaient déjà vécu, dans le passé, du harcèlement sexuel et moins vite elles intervenaient en tant que témoin. **Cette hypothèse a été infirmée**, du moins pour la condition *butch*. Pour les deux autres conditions, nous n'avons pas de données significatives sur lesquelles nous appuyer. En effet, les résultats ont montré que, dans la condition *butch*, plus les participantes ont déjà vécu du harcèlement sexuel, et plus vite elles interviennent en tant que témoin. Nous pouvons faire un lien avec l'hypervigilance dans le cas du trouble du stress post-traumatique (TSPT). Bien qu'il existe des désaccords sur le fait de considérer ou ne pas considérer le harcèlement sexuel comme un événement traumatique (en vertu du critère A du DSM-IV pour le TSPT ; Larsen & Fitzgerald, 2011), plusieurs études ont cependant établi que le harcèlement sexuel est bien associé aux symptômes du TSPT, ainsi qu'au diagnostic complet du TSPT (Palmieri & Fitzgerald, 2005). Dans notre étude, nous pouvons émettre l'hypothèse supplémentaire que les femmes ayant déjà vécu des situations de harcèlement sexuel par le passé pourraient percevoir plus rapidement du danger en répondant à notre questionnaire, ayant elles-mêmes déjà vécu ce genre de situation. Lorsqu'un danger est perçu, le système de défense va prendre place et va faire réagir plus vite la personne.

Il est également possible d'établir un lien supplémentaire avec le conditionnement (Rivière, 2015). En effet, un stimulus qui était auparavant neutre (dans notre cas, cela pourrait être le simple fait de recevoir un compliment d'un homme) peut ensuite être conditionné, après avoir vécu une ou plusieurs fois du harcèlement sexuel. Par la suite, un tel stimulus va déclencher automatiquement une réponse traumatique conditionnée d'activation d'un mécanisme de défense pour la survie (dans notre contexte, ce mécanisme de défense se traduirait par une réaction de vigilance accrue (cf. intervenir plus vite en tant que témoin) de perception de danger et de harcèlement). En d'autres termes, pour les personnes ayant déjà vécu du harcèlement, le simple fait qu'un homme fasse un léger commentaire pourrait entraîner une perception bien

plus rapide de la situation comme étant du harcèlement, alors qu'en réalité, il pourrait s'agir d'un simple compliment anodin.

La troisième hypothèse soutenait que plus les participantes avaient des attitudes négatives envers les lesbiennes (cf. score ATL), moins vite elles intervenaient en tant que témoin, en particulier dans les conditions expérimentales. Tout comme dans la première hypothèse, **celle-ci n'a pas pu être démontrée**, aucun effet n'est ressorti significatif lors des analyses. Il est cependant essentiel de noter que notre échantillon se composait à 90% de femmes présentant des attitudes positives envers les lesbiennes (score inférieur à 20 sur l'échelle ATL). Aucun participant n'avait de score supérieur à 62, un score de 9 représentant des attitudes extrêmement positives et un score de 81 représentant des attitudes extrêmement négatives envers les lesbiennes. La moyenne de notre échantillon à l'échelle ATL ( $M = 15.6$ ,  $SD = 8.96$ ) souligne la tendance de notre échantillon à présenter des attitudes positives envers les lesbiennes. Par conséquent, nous émettons l'hypothèse que nous n'avons pas trouvé d'effet significatif de l'attitude envers les lesbiennes sur l'intervention en tant que témoin par manque d'hétérogénéité dans notre échantillon.

Nous pourrions ici faire le lien entre ce résultat et le biais de désirabilité sociale. Cette notion reflète la tendance que peuvent avoir les participants à des études à nier certains traits socialement indésirables et à revendiquer des traits socialement plus acceptables (Nederhof, 1985). Deux facteurs rentrent en compte. D'un côté nous avons l'auto tromperie, lorsque le participant va sincèrement croire qu'une déclaration, même fausse, le concerne. De l'autre côté il y a la tromperie envers les autres, lorsqu'une personne déforme la vérité de manière délibérée pour gérer l'impression qu'elle va donner aux autres (Millham & Kellogg, 1980). De nombreuses études ont montré que la désirabilité sociale peut biaiser les données (Klassen, Hornstra & Anderson, 1976). Par conséquent, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce biais aurait pu être présent dans notre questionnaire, en particulier pour l'ATL. En effet, de nos jours, l'opinion publique sur l'homosexualité a fortement augmenté vers le positif et cela pourrait maintenant être mal perçu de tenir des comportements et des propos homophobes (Statista Research Department, 2023). Ceci pourrait expliquer pourquoi un éventuel biais de désirabilité sociale aurait pu être présent. Enfin, il semble également important de souligner que notre échantillon touche plusieurs générations, les tranches d'âge de nos participantes allant de 18 à 76 ans. Nous savons qu'il y a maintenant plusieurs décennies, les homosexuels étaient mal vus, au point que l'homosexualité était même perçue comme une maladie mentale. Cela, jusqu'à ce

que Smith (1971) et Weinberg (1972), tous deux psychologues à l'époque, parlent pour la première fois du concept d'homophobie (Fraïssé & Barrientos, 2016). Les personnes plus âgées étant, pour beaucoup, encore très traditionnelles, certaines doivent encore certainement l'être maintenant. Ceci n'est, bien entendu, qu'une hypothèse que nous nous posons après analyse de nos résultats.

La quatrième hypothèse concernait les 3 premières étapes du modèle CPR de Asburn-Nardo et al., (2008). Elle mentionnait que plus les participantes prennent conscience du caractère discriminant et harcelant de la situation ; plus elles prennent conscience de l'urgence de la situation ; plus elles sentent qu'elles ont une quelconque responsabilité personnelle dans le fait d'agir et moins elles seront enclines à accepter des messages.

Premièrement, concernant l'étape 1 : *se rendre compte du caractère harcelant* de la situation. De manière générale, les résultats indiquent que plus les participantes ressentaient le caractère harcelant de la situation et plus elles laissaient passer de messages. **Cette partie de l'hypothèse a été infirmée.** Deuxièmement, en ce qui concerne l'étape 2 : *la mesure de l'urgence de la situation*, une tendance semblait ressortir dans l'interaction entre la condition et la mesure de l'urgence de la situation. Ce qui, à première vue, aurait pu signifier une tendance des participantes à intervenir moins rapidement et accepter plus de messages lorsqu'elles se rendaient compte de l'urgence de la situation. Enfin, pour ce qui est de l'étape 3 : *la mesure de la responsabilité*, deux résultats sont ressortis. Le premier concerne la condition *butch* et indique que plus les participantes se sentent responsables dans le fait d'agir et plus vite elles interviennent. **Ceci confirme notre hypothèse.** Le second est à prendre avec des pincettes, ne s'agissant que d'une tendance. Tendance selon laquelle, dans la condition femme, plus les participantes se sentent responsables et moins vite elles interviennent, laissant passer plus de messages.

Les résultats à ces différentes étapes sont, presque tous étonnants, mais une part de méthodologie y est certainement la cause. En effet, les questions sur les différentes étapes du modèle CPR étaient toutes posées immédiatement après l'arrêt des messages, il est fortement possible que les participantes aient répondu aux questions en se basant sur le dernier message vu, ce qui aurait influencé leurs réponses. Plus les participantes laissaient passer des messages, et plus le caractère harcelant des messages s'intensifiait, donc forcément elles percevaient

également l'urgence de la situation. Ceci pourrait expliquer ces résultats surprenants et contraire à notre hypothèse. La seule partie d'hypothèse qui a été vérifiée concerne la condition *butch* à propos de la mesure de la responsabilité : plus les participantes de cette condition se sentaient responsables et plus vite elles intervenaient. Nous pouvons faire un lien avec ce qu'ont dit Levitt & Horne en 2002. Ils ont indiqué que les lesbiennes *butch* rapportaient davantage de cas de discrimination que les autres lesbiennes ou femmes en général. Ceci pourrait expliquer pourquoi les participantes ont réagi plus rapidement dans leur situation. En effet, bien que les lesbiennes *butch* soient perçues comme moins vulnérables que les femmes au style plus féminin, il est logique de considérer que les *butch* subissent potentiellement plus de discriminations. C'est éventuellement la raison qui a incité les participantes à réagir plus rapidement.

Enfin, notre dernière supposition concernait l'hypothèse du contact d'Allport (1954). Celle-ci mentionnait que plus la témoin avait des contacts avec des personnes lesbiennes, plus rapidement elle interviendra et moins de messages elle autorisera. Nous n'avons pu démontrer de résultats pour les conditions *contrôle* et *femme*. Par contre, en ce qui concerne la condition *butch*, l'hypothèse a été **infirmée**. Selon nos résultats, plus les participantes avaient des contacts avec des personnes lesbiennes et moins vite elles intervenaient en tant que témoin. Ceci est, à première vue, un résultat étonnant, mais qui peut être mis en relation avec l'article de Skipworth et al (2010). Dans celui-ci, il est postulé que l'effet du contact peut être dépendant du contexte et peut présenter des limites liées à la présence de stéréotypes éventuellement présents avant la situation de contact. Plusieurs auteurs soutiennent le fait que certaines conditions sont nécessaires pour réduire les préjugés, comme une égalité de statut entre les deux groupes, des objectifs communs, une coopération, ... (Van Dick & al., 2004). De plus, même si certaines personnes sont bien disposées à modifier leurs opinions vis-à-vis des personnes avec qui elles entrent en contact, celles qui ont malgré tout des attitudes très négatives envers d'autres personnes (ici, les personnes lesbiennes), seraient moins enclines à changer leurs attitudes et leurs stéréotypes.

De plus, lorsque nous avons interrogé les participantes par rapport aux éventuels contacts avec des lesbiennes dans leur vie, nous n'avons pas précisé le type de contact. Nous pouvons émettre

l'hypothèse que certains contacts soient négatifs, ce qui aurait influencé négativement la vision qu'ont les femmes des lesbiennes, malgré la présence de contacts. A l'avenir, il serait intéressant voire nécessaire d'investiguer la qualité des contacts, en plus de la quantité.

De manière générale, il semblerait que les participantes à notre étude interviennent moins dans la condition *butch* que dans la condition *femme*.

## VI. Limites et forces

Il est important d'aborder les résultats obtenus avec une certaine prudence car comme toute étude, celle-ci contient également des limites. Il convient donc d'en tenir compte, ainsi que de certaines pistes d'amélioration lors de l'interprétation des résultats.

L'une des limites les plus importantes dans cette étude concerne le nombre de personnes LGBTQIA+ qui n'est pas contrôlé. Pourtant prévu, nous nous sommes rendus compte, une fois la récolte des données terminée, qu'une des questions démographiques n'était pas présente dans le questionnaire. Nous souhaitons contrôler cela afin que seules les personnes hétérosexuelles répondent à ce questionnaire (afin d'éviter tout biais in-group). Effectivement, selon Holland et al., (2013), les personnes LGBTQIA+ ont généralement des attitudes plus positives envers les autres personnes LGBTQIA+.

Ensuite, une autre limite concerne le fait que l'étude se soit déroulée en ligne. De ce fait, il n'est pas impossible que certaines participantes n'aient pas été dans les meilleures conditions (bruit, faire une autre tâche en même temps, ...). De plus, le questionnaire étant tout de même assez long (environ une trentaine de minutes), un effet de fatigue est peut-être rentré en compte.

En ce qui concerne le modèle du CPR, et cela s'est d'ailleurs remarqué dans nos résultats, une limite méthodologique semble être présente. Étant donné que les questions sur le modèle du CPR ont été posées immédiatement après que les participantes aient arrêté l'échange de messages, il est possible qu'elles aient répondu à ces questions en se basant sur le dernier message vu, ce qui pourrait influencer leur réponse. Ou encore, elles pourraient également juger la réponse en fonction de l'accumulation de tous les messages autorisés (ce qui formerait alors une situation davantage harcelante). Cela pourrait expliquer les résultats étonnants que nous obtenons à ce propos.

En ce qui concerne les forces de cette étude, nous avons pu en relever une principale. En effet, le nombre de participantes est assez élevé de participantes (N = 134). Nous savons que plus l'échantillon de l'étude est grand et au mieux il représente la population, ce qui n'est pas négligeable. De plus, l'échantillon est assez hétérogène. Comme montré sur l'annexe 1, la population est bien répartie avec seulement 36.6% d'étudiants et avec une tranche d'âge allant de 18 ans à 76 ans. Cela permet aussi une meilleure représentativité.

## VII. Conclusion

L'objectif de la recherche exposée dans ce mémoire était d'explorer les facteurs qui ont un impact sur l'intervention des témoins face à des cas de harcèlement sexuel. Pour répondre à cette question, différentes variables ont été examinées, notamment les attitudes envers les personnes lesbiennes, les expériences antérieures de harcèlement sexuel, le degré de féminité des participantes évalué au moyen de la BSRI, ainsi que le modèle CPR. Au total, nous avons eu un total de 134 participantes pour répondre à notre questionnaire en ligne.

Notre étude a démontré qu'il n'y avait pas d'impact du degré de féminité des femmes sur l'intervention du témoin. De même, il n'y a pas eu d'impact du fait d'avoir des attitudes négatives envers des personnes lesbiennes. Notre échantillon comprenant une majorité de personnes avec des attitudes positives, nous n'avons pas pu démontrer cet effet. Par contre, un effet sur le fait d'avoir déjà vécu du harcèlement sexuel par le passé a été démontré : les participantes intervenaient plus rapidement lorsqu'elles en avaient personnellement vécu par le passé. De même, nous avons également démontré un effet de l'hypothèse de contact. Dans cette étude, plus les participantes avaient des contacts avec des lesbiennes et moins elles intervenaient. Enfin, des résultats étonnants avaient été démontrés en ce qui concerne le modèle du CPR : plus les participantes ressentaient le caractère harcelant, ainsi que l'urgence de la situation, moins elles intervenaient. Il en est de même pour l'étape concernant la responsabilité dans le fait d'agir (sauf dans la condition *butch*, où là, elles intervenaient plus vite). Ces différentes observations dans ce modèle sont certainement expliquées par un souci méthodologique.

Pour des perspectives futures, il serait intéressant de modifier la méthodologie utilisée en ce qui concerne le modèle du CPR, afin d'éviter d'avoir des résultats étonnants comme nous avons eu. Il serait également nécessaire d'investiguer plus au niveau de la qualité des contacts envers les lesbiennes. Enfin, il pourrait aussi être intéressant de faire une étude comprenant des hommes et des femmes réunis, afin de voir si le genre aurait un impact. En effet, dans cette étude nous avons émis l'hypothèse qu'un degré de féminité élevé des participantes aurait plus d'impact, mais cela n'a pas été le cas.

## VIII. Bibliographie

- Abele, A. E. (2003). The dynamics of masculine-agentic and feminine-communal traits: findings from a prospective study. *Journal of personality and social psychology*, 85(4), 768. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.85.4.768>
- Allport, G. W. (1954). *The nature of prejudice*. Addison-Wesley.
- Aquino, K., & Thau, S. (2009). Workplace victimization: Aggression from the target's perspective. *Annual review of psychology*, 60, 717-741. <https://doi.org/10.1146/annurev.psych.60.110707.163703>
- Alessandrin, A., & Toulze, M. (2019). Sexual minorities' link to the body: A quantitative survey. *Sante Publique*, 31(5), 657-661.
- Arc, S. (2010). *Les lesbiennes* (Vol. 120). Le Cavalier Bleu.
- Ashburn-Nardo, L., Morris, K. A., & Goodwin, S. A. (2008). The confronting prejudiced responses (CPR) model: Applying CPR in organizations. *Academy of Management Learning & Education*, 7(3), 332-342. <https://doi.org/10.5465/amle.2008.34251671>
- Bachouse, C., & Cohen, L. (1981). *Sexual Harassment on the Job: How to Avoid the Working Woman's Nightmare*. Toronto, MacMillan of Canada.
- Barak, A. (2005). Sexual harassment on the Internet. *Social science computer review*, 23(1), 77-92. <https://doi.org/10.1177/0894439304271540>
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M. F., Duhamel, N., Kurtzman, L., ... & Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*
- Biaggio, M. (1997). Sexual harassment of lesbians in the workplace. *Journal of Lesbian Studies*, 1(3-4), 89-98.
- Bowes-Sperry, L., & O'Leary-Kelly, A. M. (2005). To act or not to act: The dilemma faced by sexual harassment observers. *Academy of Management Review*, 30(2), 288-306. <https://doi.org/10.5465/amr.2005.16387886>
- Burgess, D., & Borgida, E. (1999). Who women are, who women should be: Descriptive and prescriptive gender stereotyping in sex discrimination. *Psychology, public policy, and law*, 5(3), 665. <https://doi.org/10.1037/1076-8971.5.3.665>
- Chamberland, L., Émond, G., Julien, D., Otis, J., Ryan, W., Bernier, M., ... & Chevrier, M. (2011). L'homophobie à l'école secondaire au Québec: portrait de la situation, impacts et pistes de solution. <https://educ.info/xmlui/handle/11515/37838>
- CSI Confédération syndicale internationale. (2008). *Combattre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Un Guide Syndical*.



- Critchlow, B. (1985). The blame in the bottle: Attributions about drunken behavior. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 11(3), 258-274. <https://doi.org/10.1177/0146167285113003>
- Dardenne, B., Puttaert, N., & Noël, T. (2021). Harcèlement sexuel et intervention de témoins. 9782807331198.
- Darley, J. M., & Latané, B. (1968). Bystander intervention in emergencies: diffusion of responsibility. *Journal of personality and social psychology*, 8(4p1), 377. <https://doi.org/10.1037/h0025589>
- Définitions et champ d'application | Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale. (n.d.). <https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/risques-psychosociaux-au-travail/definitions-et-champ-dapplication>
- Delacollette, N., Dardenne, B. & Dumont, M. (2010). Stéréotypes prescriptifs et avantages des groupes dominants. *L'Année psychologique*, 110, 127-156. <https://doi.org/10.3917/anpsy.101.0127>
- Falco, K. L. (1991). *Psychotherapy with lesbian clients: Theory into practice*. New York: Brunner/Mazel.
- Farley, L. (1978). *Sexual shakedown: The sexual harassment of women on the job. (No Title)*.
- Fassinger, R. E., & Arseneau, J. R. (2007). "I'd Rather Get Wet Than Be Under That Umbrella": Differentiating the Experiences and Identities of Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender People. <https://doi.org/10.1037/11482-001>
- Fasting, K., Brackenridge, C. H., Miller, K. E., & Sabo, D. (2008). Participation in college sports and protection from sexual victimization. *International Journal of Sport and Exercise Psychology*, 6(4), 427-441. <https://doi.org/10.1080/1612197X.2008.9671883>
- Fiske, S. T., Cuddy, A. J. C., Glick, P., & Xu, J. (2002). A model of (often mixed) stereotype content: Competence and warmth respectively follow from perceived status and competition. *Journal of Personality and Social Psychology*, 82(6), 878-902. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.82.6.878>
- Fitzgerald, L. F., Gelfand, M. J., & Drasgow, F. (1995). Measuring sexual harassment: Theoretical and psychometric advances. *Basic and applied social psychology*, 17(4), 425-445. [https://doi.org/10.1207/s15324834basp1704\\_2](https://doi.org/10.1207/s15324834basp1704_2)
- Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Drasgow, F., & Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: the sexual experiences questionnaire (SEQ—DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243-263. [https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103\\_3](https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103_3)
- Fontayne, P., Sarrazin, P., & Famose, J. P. (2000). The Bem Sex-Role inventory: Validation of a short version for French teenagers. *European Review of Applied Psychology/Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 50(4), 405-416.
- Fraïssé, C., & Barrientos, J. (2016). Le concept d'homophobie: une perspective psychosociale. *Sexologies*, 25(3), 133-140.

- Goldberg, C. B., Clark, M. A., & Henley, A. B. (2011). Speaking up: A conceptual model of voice responses following the unfair treatment of others in non-union settings. *Human Resource Management, 50*(1), 75-94.
- Glomb, T. M., Munson, L. J., Hulin, C. L., Bergman, M. E., & Drasgow, F. (1999). Structural equation models of sexual harassment: Longitudinal explorations and cross-sectional generalizations. *Journal of Applied Psychology, 84*(1), 14. <https://doi.org/10.1037/0021-9010.84.1.14>
- Gutek, B. A., & Koss, M. P. (1993). Changed women and changed organizations: Consequences of and coping with sexual harassment. *Journal of vocational behavior, 42*(1), 28-48. <https://doi.org/10.1006/jvbe.1993.1003>
- Herek, G. M. (1988). Heterosexuals' Attitudes toward Lesbians and Gay Men: Correlates and Gender Differences. *The Journal of Sex Research, 25*(4), 451–477. <http://www.jstor.org/stable/3812894>
- Herzog, S. (2007). Public perceptions of sexual harassment: An empirical analysis in Israel from consensus and feminist theoretical perspectives. *Sex Roles, 57*, 579-592. <https://doi.org/10.1007/s11199-007-9220-6>
- Hockenberry, S. L., & Billingham, R. E. (1987). Sexual orientation and boyhood gender conformity: development of the Boyhood Gender Conformity Scale (BGCS). *Archives of sexual behavior, 16*(6), 475–492. <https://doi.org/10.1007/BF01541712>
- Holland, L., Matthews, T. L., & Schott, M. R. (2013). “That’s so gay ! ” Exploring college students’ attitudes toward the LGBT population. *Journal of Homosexuality, 60*(4), 575-595. <https://doi.org/10.1080/00918369.2013.760321>
- Huynen, R. (2019). L’influence des normes sur l’intervention d’un témoin de harcèlement sexuel.
- Irwin, J. (2002). Discrimination against gay men, lesbians, and transgender people working in education. *Journal of Gay & Lesbian Social Services, 14*(2), 65-77.
- Jouvin, É., Beaulieu-Prévost, D., & Julien, D. (2005). Minorités sexuelles: des populations plus exposées que les autres. *Baromètre santé, 355-67*.
- Klassen, D., Hornstra, R. K., & Anderson, P. B. (1975). Influence of social desirability on symptom and mood reporting in a community survey. *Journal of consulting and clinical psychology, 43*(4), 448. <https://doi.org/10.1037/h0076863>
- Larsen, S. E., & Fitzgerald, L. F. (2011). PTSD symptoms and sexual harassment: The role of attributions and perceived control. *Journal of interpersonal violence, 26*(13), 2555-2567.
- Latane, B., & Darley, J. (1970). *The unresponsive bystander: Why doesn't he help?* New York, NY: Appleton-Century-Crofts
- Levitt, H. M., & Hiestand, K. R. (2004). A Quest for Authenticity: Contemporary Butch Gender. *Sex Roles, 50*, 605–621. <https://doi.org/10.1023/B:SERS.0000027565.59109.80>
- Levitt, M. H., & Horne, S. G. (2002). Explorations of Lesbian-Queer Genders. *Journal of Lesbian Studies, 6*(2), 25-39. [https://doi.org/10.1300/J155v06n02\\_05](https://doi.org/10.1300/J155v06n02_05)

- Levy, D. (2022). Le harcèlement sexuel au travail: Repérer la dynamique sexiste, connaître la loi et agir. *Sociographe*, (5), 35-49.
- Licata, L. (2007). La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'auto-catégorisation: le Soi, le groupe et le changement social. *Revue électronique de psychologie sociale*, 1, 19-33.
- Martin, P. Y. (2003). "Said and done" versus "saying and doing" gendering practices, practicing gender at work. *Gender & society*, 17(3), 342-366.
- Massafi, L. (2022). Les facteurs influençant l'intervention d'un témoin face à une situation de harcèlement sexuel en ligne
- McDonald, P., Charlesworth, S., & Graham, T. (2016). Action or inaction: Bystander intervention in workplace sexual harassment. *The International Journal of Human Resource Management*, 27(5), 548-566. <https://doi.org/10.1080/09585192.2015.1023331>
- McLaren, S., & Castillo, P. (2021). The relationship between a sense of belonging to the LGBTIQ+ community, internalized heterosexism, and depressive symptoms among bisexual and lesbian women. *Journal of Bisexuality*, 21(1), 1-23. <https://doi.org/10.1080/15299716.2020.1862726>
- Michez, A. (2016). Le harcèlement sexuel au travail. *Analyse*.
- Milgram, S. (1963). Behavioral study of obedience. *The Journal of abnormal and social psychology*, 67(4), 371. <https://doi.org/10.1037/h0040525>
- Millham, J., & Kellogg, R. W. (1980). Need for social approval: impression management or self-deception?. *Journal of research in Personality*, 14(4), 445-457. [https://doi.org/10.1016/0092-6566\(80\)90003-3](https://doi.org/10.1016/0092-6566(80)90003-3)
- Morris, J. F., & Balsam, K. F. (2003). Lesbian and bisexual women's experiences of victimization: Mental health, revictimization, and sexual identity development. *Journal of Lesbian Studies*, 7(4), 67-85. [https://doi.org/10.1300/J155v07n04\\_05](https://doi.org/10.1300/J155v07n04_05)
- Nederhof, A. J. (1985). Methods of coping with social desirability bias: A review. *European journal of social psychology*, 15(3), 263-280.
- Östergren, P. O., Canivet, C., & Agardh, A. (2022). One-year incidence of sexual harassment and the contribution to poor mental health in the adult general population. *European journal of public health*, 32(3), 360-365. <https://doi.org/10.1093/eurpub/ckab225>
- Palmieri, P. A., & Fitzgerald, L. F. (2005). Confirmatory factor analysis of posttraumatic stress symptoms in sexually harassed women. *Journal of Traumatic Stress: Official Publication of The International Society for Traumatic Stress Studies*, 18(6), 657-666. <https://doi.org/10.1002/jts.20074>
- Powell, A. (2011). Review of bystander approaches in support of preventing violence against women. Melbourne: Victorian Health Promotion Foundation.
- Prentice, D. A., & Carranza, E. (2002). What women and men should be, shouldn't be, are allowed to be, and don't have to be: The contents of prescriptive gender

stereotypes. *Psychology of women quarterly*, 26(4), 269-281.  
<https://doi.org/10.1111/1471-6402.t01-1-00066>

Rivière, V. (2015). Analyse fonctionnelle du comportement: les principes.

Ruest-Paquette, A. S. (2015). L'étude narrative: une méthodologie adaptée à la recherche auprès d'adultes ayant éprouvé du harcèlement par les pairs en vertu de l'expression du genre ou de l'orientation sexuelle à l'école. *Aspects sociologiques*, 22(1), 95-140.

Sarlet, M. & Dardenne, B. (2012). Le sexisme bienveillant comme processus de maintien des inégalités sociales entre les genres. *L'Année psychologique*, 112, 435-463. <https://doi.org/10.3917/anpsy.123.0435>

Shelton, J. N., Richeson, J. A., Salvatore, J., & Hill, D. M. (2006). Silence is not golden: The intrapersonal consequences of not confronting prejudice. In *Stigma and group inequality* (pp. 79-96). Psychology Press.

Skipworth, S. A., Garner, A., & Dettrey, B. J. (2010). Limitations of the contact hypothesis: Heterogeneity in the contact effect on attitudes toward gay rights. *Politics & Policy*, 38(5), 887-906. <https://doi.org/10.1111/j.1747-1346.2010.00262.x>

Statista. (2023, 13 juin). *Opinion des Français sur l'homosexualité 1975-2019*. <https://fr.statista.com/statistiques/1022931/jugement-homosexualite-france/>

Swim, J. K., Hyers, L. L., Cohen, L. L., & Ferguson, M. J. (2001). Everyday sexism: Evidence for its incidence, nature, and psychological impact from three daily diary studies. *Journal of Social issues*, 57(1), 31-53.

Van Dick, R., Wagner, U., Pettigrew, T. F., Christ, O., Wolf, C., Petzel, T., ... & Jackson, J. S. (2004). Role of perceived importance in intergroup contact. *Journal of personality and social psychology*, 87(2), 211. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.87.2.211>

Vollmayr, B., & Gass, P. (2013). Learned helplessness: unique features and translational value of a cognitive depression model. *Cell and tissue research*, 354(1), 171-178. <https://doi.org/10.1007/s00441-013-1654-2>.

World Health Organization. (2021). *Violence against women prevalence estimates, 2018: Global, regional and national prevalence estimates for intimate partner violence against women and global and regional prevalence estimates for non-partner sexual violence against women. Executive summary*. World Health Organization.

Wood, W., & Eagly, A. H. (2002). A cross-cultural analysis of the behavior of women and men: implications for the origins of sex differences. *Psychological bulletin*, 128(5), 699. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.128.5.699>

## IX. Annexes

### Annexe 1 : Statistiques descriptives

#### Statistiques descriptives

	<b>N</b>	<b>Manquants</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Médiane</b>	<b>Ecart-type</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
Age reworked	134	0	32.8	26.0	13.8	18.0	76.0
Niveau éducation	134	0					
Profession	134	0					

#### Fréquences de Niveau éducation

<b>Niveau éducation</b>	<b>Quantités</b>	<b>% du Total</b>	<b>% cumulés</b>
Primaire	2	1.5 %	1.5 %
1er cycle du secondaire	7	5.2 %	6.7 %
CESS Professionnel	9	6.7 %	13.4 %
CESS Technique	12	9.0 %	22.4 %
CESS Général	26	19.4 %	41.8 %
Bachelier	47	35.1 %	76.9 %
Master	31	23.1 %	100.0 %

## Fréquences de Profession

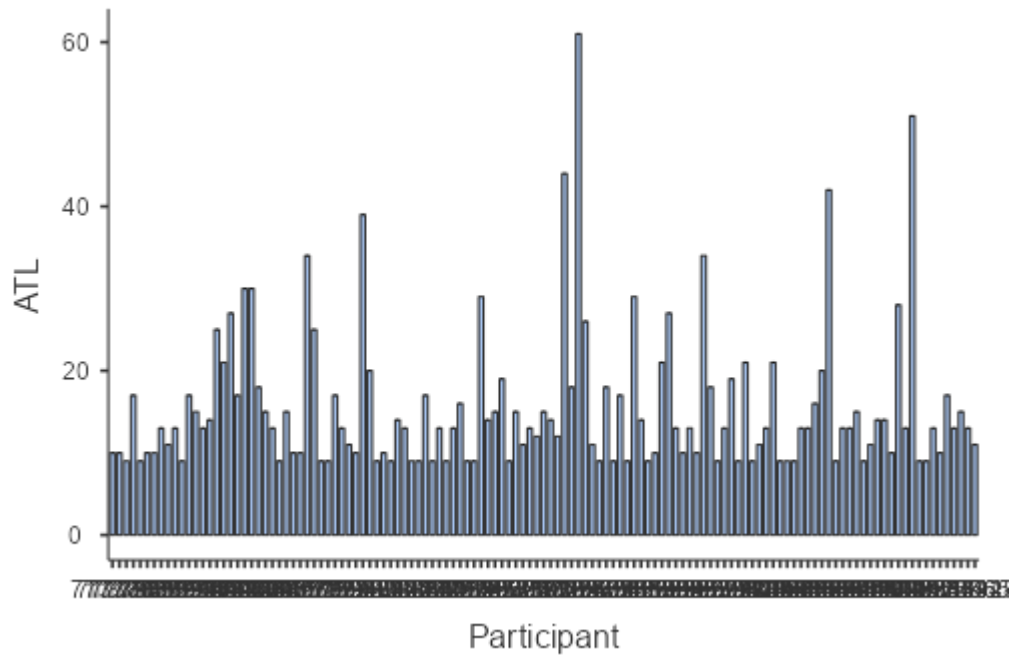
<b>Profession</b>	<b>Quantités</b>	<b>% du Total</b>	<b>% cumulés</b>
Ouvrière	10	7.5 %	7.5 %
Employée	41	30.6 %	38.1 %
Fonctionnaire	8	6.0 %	44.0 %
Cadre	5	3.7 %	47.8 %
Profession libérale	7	5.2 %	53.0 %
Commerçante/Indépendante	4	3.0 %	56.0 %
Au chômage/A la recherche d'un emploi	6	4.5 %	60.4 %
En incapacité de travail/Percevant des allocations d'aide sociale	1	0.7 %	61.2 %
Percevant un revenu d'intégration sociale	1	0.7 %	61.9 %
Pensionnée	1	0.7 %	62.7 %
Etudiante	49	36.6 %	99.3 %
Autre	1	0.7 %	100.0 %

## Fréquences de n Enfants

<b>n Enfants</b>	<b>Quantités</b>	<b>% du Total</b>	<b>% cumulés</b>
1	85	63.4 %	63.4 %
2	12	9.0 %	72.4 %
3	31	23.1 %	95.5 %
4	6	4.5 %	100.0 %

## Fréquences de État Civil

<b>État Civil</b>	<b>Quantités</b>	<b>% du Total</b>	<b>% cumulés</b>
Mariée/Cohabitante légale	41	30.6 %	30.6 %
Cohabitante non légale	12	9.0 %	39.6 %
Célibataire	65	48.5 %	88.1 %
Divorcée/Séparée	8	6.0 %	94.0 %
Veuve	1	0.7 %	94.8 %
Autre	7	5.2 %	100.0 %



## Annexe 2 : Analyses statistiques

Simple effects of SEQ Total - Quartiles : Parameter estimates

Moderator levels		95% Confidence Interval						
Condition	contrast	Estimate	SE	Lower	Upper	df	t	p
Contrôle	Quartile inférieur - Interquartile	0.0315	0.465	-0.889	0.952	109	0.0679	0.946
	Interquartile - Quartile supérieur	0.0458	0.382	-0.711	0.803	107	0.1198	0.905
Butch	Quartile inférieur - Interquartile	0.2592	0.332	-0.400	0.918	104	0.7801	0.437
	Interquartile - Quartile supérieur	1.0210	0.384	0.259	1.783	104	2.6577	0.009
Femme	Quartile inférieur - Interquartile	-0.1259	0.425	-0.969	0.717	116	0.2959	0.768
	Interquartile - Quartile supérieur	-0.0304	0.377	-0.777	0.716	109	0.0808	0.936

Fixed Effects Parameter Estimates

Names	Effect	Estimate	SE	95% Confidence Interval		df	t	p
				Lower	Upper			
(Intercept)	(Intercept)	4.65007	0.12400	4.40703	4.89311	25.5	37.5003	< .001
Condition1	Contrôle - (Butch, Femme)	-0.11396	0.20908	-0.52374	0.29583	108.2	-0.5451	0.587
Condition2	Butch - (Femme)	0.18907	0.23358	-0.26874	0.64688	109.8	0.8094	0.420
SEQ Total - Quartiles1	Quartile inférieur - Interquartile	0.05496	0.23741	-0.41036	0.52028	110.5	0.2315	0.817
SEQ Total - Quartiles2	Interquartile - Quartile supérieur	0.34544	0.21995	-0.08565	0.77652	106.5	1.5706	0.119
ATL	ATL	-0.00908	0.01314	-0.03483	0.01668	112.6	-0.6907	0.491
BSRI Moyenne F	BSRI Moyenne F	0.00258	0.10086	-0.19510	0.20027	108.4	0.0256	0.980
Contact	Contact	0.18757	0.08197	0.02690	0.34823	111.2	2.2881	0.024
CPR Harcèlement	CPR Harcèlement	0.00940	0.00162	0.00621	0.01258	415.0	5.7858	< .001
CPR Urgence	CPR Urgence	2.59e-4	0.00145	-0.00258	0.00310	373.2	0.1791	0.858
CPR Responsabilité	CPR Responsabilité	-4.78e-4	0.00158	-0.00358	0.00262	427.5	-0.3024	0.763
Condition1 * SEQ Total - Quartiles1	Contrôle - (Butch, Femme) * Quartile inférieur - Interquartile	-0.03514	0.53750	-1.08861	1.01834	109.9	-0.0654	0.948
Condition2 * SEQ Total - Quartiles1	Butch - (Femme) * Quartile inférieur - Interquartile	0.38510	0.53973	-0.67274	1.44295	111.2	0.7135	0.477
Condition1 * SEQ Total - Quartiles2	Contrôle - (Butch, Femme) * Interquartile - Quartile supérieur	-0.44951	0.46710	-1.36501	0.46599	106.5	-0.9623	0.338
Condition2 * SEQ Total - Quartiles2	Butch - (Femme) * Interquartile - Quartile supérieur	1.05139	0.53796	-0.00300	2.10578	106.5	1.9544	0.053
Condition1 * ATL	Contrôle - (Butch, Femme) * ATL	-0.02024	0.03203	-0.08303	0.04254	117.6	-0.6319	0.529
Condition2 * ATL	Butch - (Femme) * ATL	-0.01163	0.02655	-0.06366	0.04041	103.9	-0.4380	0.662
Condition1 * BSRI Moyenne F	Contrôle - (Butch, Femme) * BSRI Moyenne F	0.19500	0.21206	-0.22064	0.61064	107.7	0.9195	0.360
Condition2 * BSRI Moyenne F	Butch - (Femme) * BSRI Moyenne F	0.09060	0.24914	-0.39770	0.57890	108.9	0.3637	0.717
Condition1 * Contact	Contrôle - (Butch, Femme) * Contact	-0.39085	0.17741	-0.73856	-0.04313	111.8	-2.2031	0.030
Condition2 * Contact	Butch - (Femme) * Contact	0.68450	0.19672	0.29893	1.07008	110.7	3.4795	< .001
Condition1 * CPR Harcèlement	Contrôle - (Butch, Femme) * CPR Harcèlement	-0.00456	0.00368	-0.01177	0.00266	407.4	-1.2378	0.217
Condition2 * CPR Harcèlement	Butch - (Femme) * CPR Harcèlement	0.00532	0.00336	-0.00127	0.01191	406.3	1.5812	0.115
Condition1 * CPR Urgence	Contrôle - (Butch, Femme) * CPR Urgence	0.00598	0.00327	-4.23e-4	0.01238	361.7	1.8304	0.068
Condition2 * CPR Urgence	Butch - (Femme) * CPR Urgence	0.00123	0.00336	-0.00535	0.00781	391.2	0.3661	0.714
Condition1 * CPR Responsabilité	Contrôle - (Butch, Femme) * CPR Responsabilité	-5.24e-5	0.00361	-0.00712	0.00702	427.9	-0.0145	0.988
Condition2 * CPR Responsabilité	Butch - (Femme) * CPR Responsabilité	-0.01042	0.00361	-0.01748	-0.00335	428.6	-2.8875	0.004



Simple effects of SEQ Total - Quartiles : Parameter estimates

Moderator levels		95% Confidence Interval						
Condition	contrast	Estimate	SE	Lower	Upper	df	t	p

Note. Simple effects are estimated keeping constant other independent variable(s) in the model

Simple effects of ATL : Parameter estimates

Moderator levels		95% Confidence Interval					
Condition	Estimate	SE	Lower	Upper	df	t	p
Contrôle	-0.02257	0.0292	-0.0803	0.0352	119	-0.774	0.440
Butch	-0.00814	0.0235	-0.0549	0.0386	102	-0.346	0.730
Femme	0.00348	0.0123	-0.0209	0.0278	103	0.284	0.777

Note. Simple effects are estimated keeping constant other independent variable(s) in the model

Simple effects of BSRI Moyenne F : Parameter estimates

Moderator levels		95% Confidence Interval					
Condition	Estimate	SE	Lower	Upper	df	t	p
Contrôle	0.1326	0.172	-0.208	0.473	106	0.772	0.442
Butch	-0.0171	0.161	-0.337	0.303	105	-0.106	0.916
Femme	-0.1077	0.190	-0.484	0.269	110	-0.567	0.572

Note. Simple effects are estimated keeping constant other independent variable(s) in the model

Simple effects of Contact : Parameter estimates

Moderator levels		95% Confidence Interval					
Condition	Estimate	SE	Lower	Upper	df	t	p
Contrôle	-0.0730	0.148	-0.366	0.220	111	-0.494	0.622
Butch	0.6601	0.137	0.388	0.933	107	4.801	< .001
Femme	-0.0244	0.141	-0.303	0.254	111	-0.173	0.863

Note. Simple effects are estimated keeping constant other independent variable(s) in the model

Simple effects of CPR Harcèlement : Parameter estimates

<b>Moderator levels</b>			<b>95% Confidence Interval</b>		<b>df</b>	<b>t</b>	<b>p</b>
<b>Condition</b>	<b>Estimate</b>	<b>SE</b>	<b>Lower</b>	<b>Upper</b>			
Contrôle	0.00636	0.00334	-2.09e-4	0.0129	412	1.90	0.058
Butch	0.01357	0.00223	0.00920	0.0180	423	6.09	< .001
Femme	0.00825	0.00259	0.00317	0.0133	393	3.19	0.002

Note. Simple effects are estimated keeping constant other independent variable(s) in the model

Simple effects of CPR Urgence : Parameter estimates

<b>Moderator levels</b>			<b>95% Confidence Interval</b>		<b>df</b>	<b>t</b>	<b>p</b>
<b>Condition</b>	<b>Estimate</b>	<b>SE</b>	<b>Lower</b>	<b>Upper</b>			
Contrôle	0.00424	0.00281	-0.00127	0.00976	349	1.513	0.131
Butch	-0.00112	0.00225	-0.00554	0.00330	388	-0.497	0.619
Femme	-0.00235	0.00249	-0.00724	0.00254	391	-0.944	0.346

Note. Simple effects are estimated keeping constant other independent variable(s) in the model

Simple effects of CPR Responsabilité : Parameter estimates

<b>Moderator levels</b>			<b>95% Confidence Interval</b>		<b>df</b>	<b>t</b>	<b>p</b>
<b>Condition</b>	<b>Estimate</b>	<b>SE</b>	<b>Lower</b>	<b>Upper</b>			
Contrôle	-5.13e-4	0.00315	-0.00671	0.00568	428	-0.163	0.871
Butch	-0.00567	0.00238	-0.01034	-9.94e-4	427	-2.384	0.018
Femme	0.00475	0.00271	-5.73e-4	0.01007	428	1.754	0.080

Note. Simple effects are estimated keeping constant other independent variable(s) in the model

### Annexe 3 : Textes d'amorçage pour les conditions expérimentales

« Voici, en quelques mots, la présentation d'Alice. Née dans les années 1990 dans une ville de taille moyenne, Alice est issue d'un couple de parents aimants. Petite, elle était une enfant **énergique/douce**, souvent dans la nature pour vivre des aventures qu'elle se racontait. Elle aimait particulièrement les histoires de **chevaliers et dragons/princesses et fées**, s'imaginant comme le personnage principal.

Elle a suivi un parcours scolaire classique, dans une petite école communale. Accompagnée de ses **ami.e.s**, Alice aimait aller à son club de **football/équitation**. Elle a ensuite rejoint un mouvement de jeunesse pendant son adolescence, où elle était appréciée pour sa **force/gentillesse**.

À l'approche de ses 16 ans, Alice a eu ses premières relations amoureuses. Son attirance pour les filles de son âge l'a aiguillée sur son orientation lesbienne. Elle a rapidement pu faire son coming-out à ses parents qui l'ont accepté sans problème.

Actuellement, Alice a 31 ans. Elle réside dans une maison de campagne, non loin de la ville dans laquelle elle travaille. Avec son épouse Mia, elles ont adopté un chien il y a quelques années ; maintenant, **Mia/Alice** envisage l'adoption d'un enfant et essaie de convaincre sa compagne.

Bien que souvent perçue comme étant une **camionneuse/une secrétaire**, Alice est en fait employée comme avocate dans une institution. Travaillant au sein d'une équipe dynamique, elle est largement respectée pour son travail et ses qualités. Ses collègues la décrivent comme **ambitieuse/attentionnée, menant les autres vers les objectifs/à l'écoute des autres et de leurs besoins**.

Sa compagne, elle, la voit comme sa moitié et la décrit comme une femme pleine de ressources, aimante, **protectrice/douce**, même si elle admet la voir parfois un peu **agressive/manipulatrice et autoritaire/superficielle**. C'est une femme au physique plutôt **musclé/émincé**, cheveux **courts/longs**, (**peu**) soucieuse de son apparence. Sa tenue préférée se compose **d'un pantalon et d'une chemise avec des bretelles/d'une robe et de talons hauts**. Idéalement, Alice aimerait ne **jamais/toujours** mettre du maquillage et des bijoux. »

Les sections en gras sont les amorces ; les premières concernent la condition butch, les secondes concernent la condition femme.

#### Annexe 4 : Texte d'amorçage pour la condition contrôle

« Voici, en quelques mots, la description d'une maison. Construite dans les années 1980 dans un village de taille moyenne, cette maison fut pensée par un couple du coin. Ses murs sont faits de pierre bleue, typique de la région. Le toit est quant à lui un assemblage d'ardoise locale. La charpente se compose de poutres en bois verni, apparentes dans la plupart des pièces. La maison s'élève sur deux étages, comporte une grange faisant office de garage ainsi que d'un grand terrain avec un jardin et un potager.

Cette maison est bien située dans le village, à proximité du centre. On y trouve l'église ainsi qu'une petite école communale. À travers les années, les voisins ont toujours trouvé cette maison magnifique, autant par son architecture traditionnelle que par l'entretien impeccable. La façade était propre et fleurie en toute saison ; les fenêtres étaient transparentes même par temps de pluie.

L'intérieur n'était pas en reste : la maison était meublée par d'excellentes pièces en chêne, dont certaines étaient issues de récupération et de restauration. Bien qu'un peu vieillotte dans son style, la maison était agréable à vivre par tout temps : dans le jardin au soleil, ou dans le salon lors des chutes de neige.

Les résidents de cette maison furent d'abord le couple l'ayant construit : ils y élevèrent leurs trois enfants. À la mort de leurs parents cependant, aucun d'eux ne voulut reprendre la maison. Ils la disaient isolée, démodée, peu pratique et difficile d'entretien. Elle fut donc vendue via une agence immobilière.

Quelques années s'écoulèrent avant que de nouveaux résidents ne s'y installèrent. Privée de son entretien, la bâtisse prit un coup de vieux : elle se retrouva légèrement délabrée, grisâtre, sale. Dans un premier temps, le voisinage ne remarqua pas d'effort de restauration de la part du couple qui emménagea. Certaines vitres étaient fendues, un trou dans la toiture se devinait. La maison avait perdu toute sa superbe, semblait alors misérable.

Après cinq mois, les rumeurs courant dans le village finirent par s'estomper : les travaux de rénovation avaient débuté. À ce jour, la maison a retrouvé sa splendeur d'antan : ses murs en pierre reluisent dès les premières pluies ; de nouvelles boiseries remplacèrent les anciennes, vermoulues. Le toit fut entièrement refait. N'importe quel passant s'accorderait à dire que cette maison, bien qu'ancienne, est resplendissante. »

## Annexe 4 : Situation 1 et messages

### Situation 1

Monsieur A. est professeur dans une école primaire et envoie les messages suivants à Madame V., qui s'occupe d'une autre classe.

*« Bonjour, j'ai été informé que nous allons organiser le prochain voyage scolaire ensemble. Pourrions-nous prévoir une heure pour en discuter ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme V. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.

---

*« Pourriez-vous vous charger de la rédaction de la lettre pour les parents ? Merci. »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme V. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.

---

*« Ce voyage sera l'occasion d'apprendre à se connaître un peu plus, j'en ai hâte ! »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme V. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.

---

*« Bonjour, il me manque quelques informations pour remplir une inscription, pourriez-vous me rappeler ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme V. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.

---

« Salut ma belle, pour les réservations j'ai besoin de ton numéro de téléphone. Tu peux me le passer ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme V. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.
- 

« Te voir donner cours me donne envie d'une petite leçon privée, poupée. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme V. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.
- 

« Je m'occuperai de trouver un endroit calme pour notre rendez-vous, en mode : baisse ta culotte, c'est moi qui pilote ! »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme V. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.
- 

« Je te trouve très intéressante, tu me donnes très envie d'en connaître davantage sur toi ! »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme V. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.
- 

« Ton écriture est très sexy, tu dois savoir faire plein d'autres choses avec tes doigts... »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme V. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.
-

« Ton écriture est très sexy, tu dois savoir faire plein d'autres choses avec tes doigts... »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme V. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.

---

« J'ai trouvé un petit bar sympa près du musée, on y passera après la visite, je t'offre un verre ! »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme V. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.

---

« Bonjour ma chère collègue, j'ai oublié de te dire que je partirai plus tôt cet après-midi, est-ce grave ? Ou vais-je recevoir une bonne punition de ta part ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme V. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.

---

« Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien du travail du projet, je me demandais si tu pouvais aussi bien t'occuper de moi ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme V. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme V.

---

SUIVANT



## Annexe 5 : Situation 2 et messages

### Situation 2

Monsieur L. et Madame F. travaillent tous les deux comme employés dans deux agences d'intérim de la même compagnie.

« Bonjour, j'ai reçu votre courrier dans mon bureau, une erreur a dû se produire. Pourriez-vous passer me voir ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

« Je me permets de vous dire que je suis content de travailler avec vous, vous êtes très professionnelle. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

« Repasse à mon bureau quand tu veux, on pourra apprendre à se connaître ! »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

« Bonjour, n'oubliez pas notre réunion demain à 9 heures. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

*« Tu étais vraiment ravissante aujourd'hui, ce sourire te va à merveille. »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

*« Ça te tente de venir essayer le canapé de mon bureau demain ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

*« Tout à l'heure j'ai vu la façon dont ta bouche bouge quand tu parles aux clients... à mon avis tu dois savoir faire plein d'autres choses avec... »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

*« Salut ma belle, aurais-tu du temps pour qu'on se voit pour affiner nos recherches ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

*« Je te ferai bien passer un entretien d'embauche sous mon bureau... »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme F. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

« Tu n'avais pas l'air d'aller super bien aujourd'hui, quelque chose ne va pas avec ton épouse ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme F. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

« Tu me dis tout le temps que t'as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton épouse ne te donne pas assez au lit pour te déstresser. Je peux y remédier si tu veux. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme F. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

« Salut ma belle, je te donne rendez-vous demain après le repas de midi pour un petit dessert... »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme F. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme F.

---

SUIVANT

## Annexe 6 : Situation 3 et messages

### Situation 3

Mme U. travaille dans un cabinet d'avocats qui a récemment accepté une fusion avec un autre cabinet, où Mr Y. travaille. Ce dernier la contacte par mail.

« Bonjour, il me manque des informations pour cette affaire, pourrions-nous nous voir quelques minutes ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« Bonjour, pouvons-nous planifier une réunion lundi à 17h ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme U.

---

« On peut finir cette réunion autour d'un verre au bar d'à côté ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« Je dois dire que votre travail est remarquable. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« L'atmosphère de travail était chouette aujourd'hui. On devrait collaborer étroitement plus souvent... »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien du travail du projet, je me demandais si tu pouvais aussi bien t'occuper de moi ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« N'hésite pas à t'habiller plus légèrement, histoire que je puisse mieux dessiner tes courbes... »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« Tu as quelque chose de prévu ce soir, après le boulot ? On pourrait discuter de choses et d'autres. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« Salut, je vais y aller franco. Si tu veux que je fasse tout le travail et que je mette ton nom à la fin, il suffit que tu me fasses une gâterie. Alors, proposition acceptée ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« Salut ma belle, aurais-tu du temps pour qu'on se voit pour affiner nos recherches ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Madame U.

---

« Tu me dis tout le temps que t'as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton épouse ne te donne pas assez au lit pour te déstresser. Je peux y remédier si tu veux. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

« J'ai remarqué que tu n'avais pas de soutien-gorge aujourd'hui. Ça devrait arriver plus souvent. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme U. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme U.

---

SUIVANT

## Annexe 7 : Situation 4 et messages

### Situation 4

Un récent projet de construction a réuni deux cabinets d'architectes. Mr D. travaille dans le premier et contacte Mme P. du second cabinet.

*« Bonjour, par rapport au projet, sauriez-vous m'envoyer les documents nécessaires pour les annexes ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme P. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

*« Permettez-moi de vous dire que vos plans sont parfaits ! »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme P. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

*« Tu avais l'air fatiguée aujourd'hui, je me demande pourquoi tu as peu dormi... »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme P. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

*« Pourrions-nous fixer un rdv ensemble afin de discuter du projet ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme P. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

*« On peut se voir demain pour discuter ? Je m'occuperai de trouver un endroit calme où on ne risque pas d'être dérangés. »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme P. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

*« Coucou beauté, en parlant du projet, t'en aurais pas un en anatomie avec moi par hasard ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme P. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

*« Vu comment tu dessines, tu dois être vraiment douée avec tes doigts. J'ai envie de savoir ce que tu peux faire d'autre avec. »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme P. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

*« Tu n'avais pas l'air d'aller super bien aujourd'hui, quelque chose ne va pas avec ton épouse ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme P. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---



« *Finalement tu es comme la maison qu'on a visité : belle charpente !* »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme P. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

« *On devrait collaborer plus souvent, j'ai trouvé qu'il y avait une bonne alchimie entre nous deux.* »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme P. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

« *J'ai bien aimé te voir avec les cheveux détachés, ça te donnait l'air d'une femme sauvage. Je t'imagine comme ça au lit...* »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme P. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

« *Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien du travail du projet, je me demandais si tu pouvais aussi bien t'occuper de moi ?* »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme P. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme P.

---

SUIVANT

## Annexe 8 : Situation 5 et messages

### Situation 5

Mme B. et Mr R. sont tous les deux employés dans l'administration d'une banque. Mr R. contacte Mme B.

*« Bonjour, as-tu reçu la confirmation pour la création du projet ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

*« Merci pour l'aide ce matin, c'était un dossier compliqué. »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

*« Tu étais vraiment très jolie aujourd'hui avec ton nouveau pantalon. »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

*« Bonjour, pourrait-on prévoir un rendez-vous pour discuter du projet en cours ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

« Salut ma belle, ça te tente qu'on apprenne à mieux se connaître toi et moi ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

« J'ai remarqué que tu étais assez tendue ces derniers jours. Si tu veux, je peux te détendre avec un petit massage intime. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

« J'ai vu sur les horaires qu'on faisait la fermeture du bâtiment ce soir. Comme on sera seuls, tu peux passer dans mon bureau, j'ai de quoi bien terminer la journée... »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

« On pourrait continuer de parler du projet autour d'un verre demain soir ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

« Tu sais, si ton épouse n'arrive pas à te satisfaire pleinement au lit, je peux t'aider avec un petit plus. Tu verras, je suis doué. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

« L'atmosphère était vraiment chouette au travail aujourd'hui. On devrait collaborer étroitement plus souvent... »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?



Je permets à Mme Y. de recevoir cet e-mail



J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme Y.

---

« Je dois partir plus tôt cet après-midi, j'espère que ce n'est pas trop grave ? Ou est-ce que je vais recevoir une bonne punition de ta part ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

« Ça te tente de venir essayer le canapé de mon bureau demain ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme B. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme B.

---

SUIVANT

## Annexe 9 : Situation 6 et messages

### Situation 6

Mme S. et Mr T. sont tous les deux médecins dans un hôpital public.

« Bonjour, n'oubliez pas que la réunion d'équipe a été avancée à demain 16h. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme S. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

« Bonjour, seriez-vous disponible dans la journée pour une réunion rapide ? » J'éprouve quelques difficultés avec le diagnostic d'un patient, j'aurai bien besoin d'une seconde opinion. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme S. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

« Salut beauté, pourrait-on se voir cet après-midi pour discuter de la réunion de ce matin ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme S. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

« Bonjour, auriez-vous signé le papier que je vous ai envoyé la semaine passée ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme S. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

*« De rien, et si tu as besoin d'autres conseils (même sur des choses qui ne sont pas en rapport avec le travail), n'hésite pas à m'envoyer un message. »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme S. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

*« Te voir te déhancher dans les couloirs en blouse blanche me fait beaucoup d'effet... »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme S. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

*« Tu t'occupes vraiment bien de tes patients, tu veux bien t'occuper de moi comme ça aussi dans un des bureaux ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme S. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

*« Si tu ne fais rien ce soir après le boulot, que dis-tu d'en discuter autour d'un verre tous les deux ? »*



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?



Je permets à Mme S. de recevoir ce message



J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

« Salut toi, ça te dit qu'on réétudie plus en profondeur nos cours d'anatomie, si tu vois ce que je veux dire... ? »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme S. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

« La blouse blanche te va à merveille. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme S. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

« Continue à bouger de la sorte quand tu marches et je ne promets pas d'arriver à te résister. »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme S. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

« Salut ma belle, je te donne rendez-vous demain après le repas de midi pour un petit dessert... »



En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?

- Je permets à Mme S. de recevoir ce message  
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme S.

---

SUIVANT

## Annexe 10 : Traduction de l'ATL

- ❖ Les lesbiennes ne peuvent juste pas intégrer notre société
- ❖ L'homosexualité chez les femmes n'est pas un problème en soi, mais ce qu'en fait la société peut l'être
- ❖ L'homosexualité chez les femmes est un péché
- ❖ Les lois (de l'état) régulant le lesbianisme privé et consenti devraient être assouplies
- ❖ L'homosexualité d'une femme ne devrait, en aucun cas, être la cause de discrimination au travail
- ❖ L'homosexualité chez les femmes est nuisible pour notre société car elle détruit la division naturelle entre les sexes
- ❖ Le nombre croissant de lesbiennes indique un déclin dans les mœurs de l'Europe
- ❖ L'homosexualité chez les femmes est une menace pour plusieurs de nos institutions sociales basiques
- ❖ L'homosexualité chez les femmes est une forme inférieure de sexualité

Cette traduction a été réalisée nous-même, avec le traducteur en ligne Deepl.